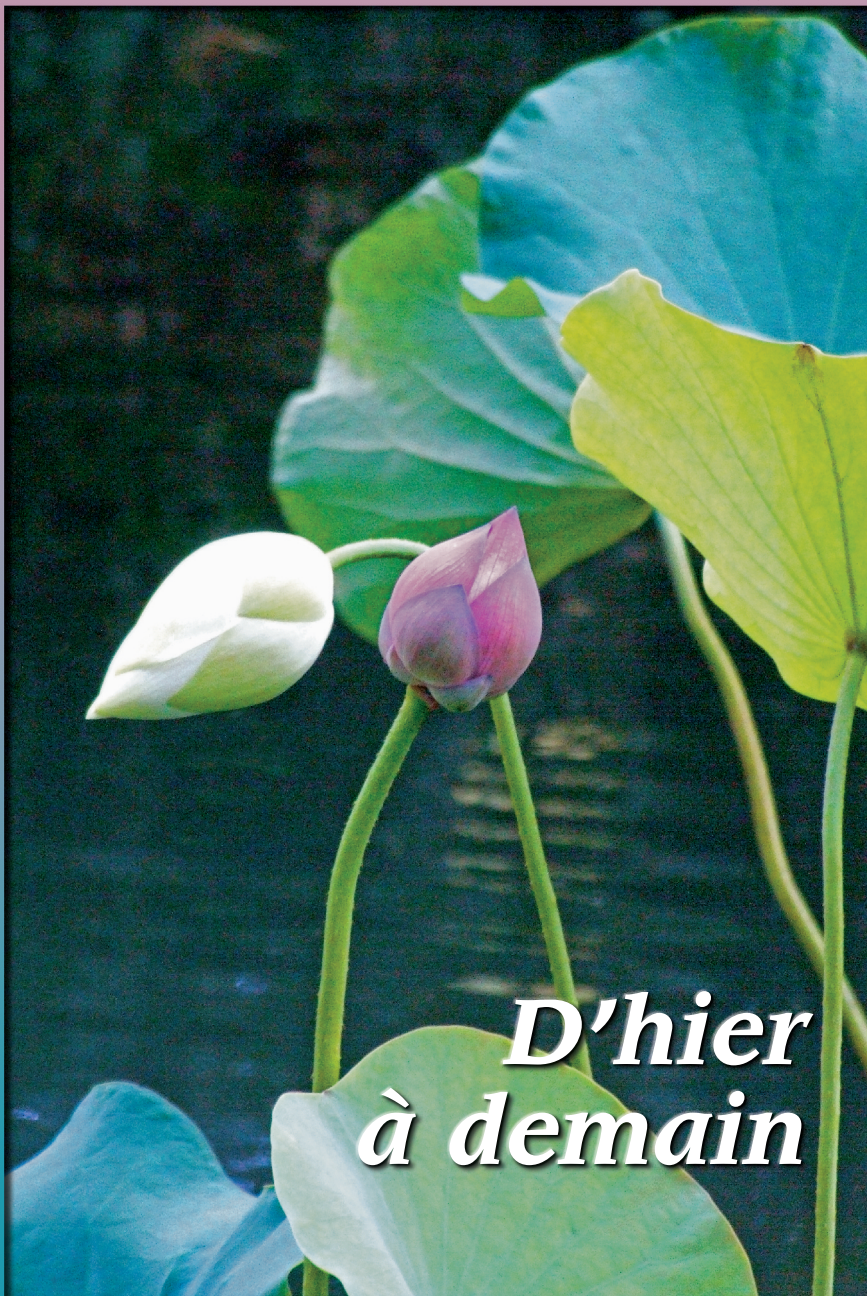


EN SON NOM

Vie consacrée aujourd'hui

Vol. 68 No. 3

Mai - juin 2010



*D'hier
à demain*

EN SON NOM

Vie consacrée aujourd'hui

Revue publiée sous le nom **La vie des communautés religieuses**, 1942-2006.

Sommaire

Vol. 68 No. 3 Mai-juin 2010



Prélude

De nos racines à notre avenir

129

Micheline Marcoux, m.i.c.

Dossier - Notre histoire revisitée - Prospective

Témoins d'un Évangile de vie

131

Léonard Audet, c.s.v.



Proposer l'Évangile : rôle des instituts religieux

137

Lucia Ferretti

Artisan et témoin

« La mission des instituts religieux : hier, aujourd'hui, demain »

149

+ *Maurice Couture, s.v.*

**Le devenir de la vie religieuse au Québec
dans la lumière de Vatican II**

158

Gilles Routhier

Espace de gratuité

170

Notre-Dame de Vie

172

Thérèse Remy

Partenariat

Joie d'être... !

177

Groupe Cailloux - Maximilien-Marie, o.c.d.



Réflexion

Chapitre et « Familles évangéliques »

182

Bernadette Delizy, r.s.c.

Administration et secrétariat

1431, rue Fullum, C.P. 11, Montréal,
Québec, Canada, H2K 3M3

Téléphone : 514 523-4808

Télécopieur : 514 523-8621

Courriel : ensonnom@bellnet.ca

Convention de la poste-publications N° 40011751.
N° d'enregistrement 9280. Retourner toute corres-
pondance ne pouvant pas être livrée au Canada au
1431, rue Fullum, C.P. 11, Montréal, QC, Canada
H2K 3M3. Courriel : ensonnom@bellnet.ca

Photos couverture et endos : Cecilia Li

EN SON NOM

Vie consacrée aujourd'hui

Direction : Micheline Marcoux, m.i.c.

Tél. : 514 523-4808

Télec. : 514 523-8621

Courriel : dirsonnom@bellnet.ca

Secrétariat

Rita Richard, s.p.

Comité de rédaction

Micheline Marcoux, m.i.c.

Rick van Lier, o.p., Serge Vallée, c.c.n.

Michelle Audet, r.s.r.

Marie-Paule Malenfant, institut séculier

Mireille Éthier, laïque associée

Conception graphique

Michel Archambault, www.grafismack.ca

Impression

Imprimerie Lemire

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Canada

Bibliothèque nationale du Québec

*Numéro international des publications
en séries* ISSN 0700-7213

Membre de l'Association canadienne
des périodiques catholiques

Numéro d'enregistrement comme organisme
de bienfaisance : 14135 0025 RR0001

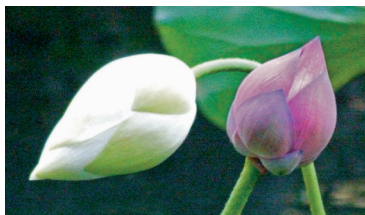


Photo : Cécilia Li

Abonnements

**La revue paraît
cinq (5) fois par année**

Pour le Canada

Vous adresser au secrétariat
surface : 35 \$ soutien : 45 \$
au numéro : 7 \$ (plus frais de poste)

Outre-mer

surface : 50 \$ / 35 euros

Pour la France

Sr Geneviève Calmettes
82 rue de Lavazière
81 000 ALBI FRANCE

Pour la Belgique

Les Éditions Fidélité
a/s Evelyne Bultot
7, rue Blondeau
BE-5000 Namur BELGIQUE

Pour le Liban

Librairie orientale
B.P. 55206, Beyrouth LIBAN

JE VEUX M'ABONNER !

Nom : _____

Adresse : _____ app. : _____

Ville : _____

Province : _____ Pays : _____

Code postal : _____ Téléphone : _____

Courriel : _____ @ _____

☐ congrégation religieuse ☐ institut séculier ☐ personne associée ☐ autre (préciser) _____

☐ surface ☐ soutien _____ \$ montant du chèque

TPS 141050025 – TVQ 1019014190 – (les taxes sont incluses)

☐ don à la revue _____ \$ Numéro d'enregistrement 14135 0025 RR0001

N.B.: reçu aux fins d'impôt pour don seulement et non pour l'abonnement

Retourner avec votre paiement à :

Revue En son Nom

1431, rue Fullum, C.P. 11, Montréal, Québec, Canada, H2K 3M3





Poste publication enregistrement no 9280 convention no 40011751
Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada
par l'entremise du Programme d'aide aux publications «PAP»
pour nos dépenses d'envoi postal

A close-up photograph of a pink lotus flower in bloom, with its petals layered and a yellow seed pod (receptacle) visible in the center. The flower is set against a soft, out-of-focus background of green leaves and other pink petals.

Vie consacrée ferment spirituel au cœur du monde

EN SON NOM
Vie consacrée aujourd'hui



Prélude

Micheline Marcoux, m.i.c.

De nos racines à notre avenir

L'espérance plonge ses racines dans le passé, mais croit en l'avenir, dit Joan Chittister dans *De l'épreuve à l'espérance*, (Bellarmin, 2004, 154), dans son commentaire du récit biblique du combat de Jacob. *La spiritualité de l'épreuve donne naissance à la spiritualité de l'espérance*, ajoute-t-elle plus loin. Elle relit son expérience de souffrance, de rêve brisé transformé, dans la nuit de la foi et du combat, en leçon de vie, en projets inédits selon la pédagogie de notre Dieu qui crée sans cesse. À la lumière du mystère pascal, j'ose y entrevoir la vision transfigurée de notre Église et de la vie consacrée. Un avenir est à naître. Catherine M. Harmer, de son côté, dédicace ainsi son livre *La vie religieuse au XXI^e siècle – En marche vers Canaan aujourd'hui* : « Aux religieuses et aux religieux qui ont entrepris la traversée du désert, pour qu'ils aient le courage de faire les prochains pas vers l'avenir, jusqu'en Canaan » (Bellarmin, 1997).

Chaque époque a vu naître ses visionnaires et ses prophètes; la nôtre n'en est pas exempte. Cet avenir entrevu, comme l'ont anticipé tant de prophètes des temps passés et ceux d'aujourd'hui, est un pays où l'on ne s'aventure que dans le dépouillement, le lâcher prise et la conversion profonde dans la confiance. Une marche entreprise dans la foi des commencements et des recommencements avec seule assurance que le Dieu des promesses, le Dieu de l'impossible, fait route avec nous... même à travers le brouillard de nos doutes.

Ainsi nous semble-t-il de l'avenir de la vie consacrée dans notre monde, un avenir en germe dans notre présent et qui sait faire mémoire d'un passé où Dieu ne nous a jamais manqué. Savoir relire notre histoire dans la reconnaissance et en vérité, nous rend capables d'envisager notre avenir avec espérance et sérénité, mais surtout avec l'audace et l'enthousiasme de nos fondateurs et fondatrices.

Croyons-nous à la fécondité de nos souffrances et dépouillements successifs créateurs de vie, comme l'est le Dieu de l'histoire, fidèle à ses promesses? En sommes-nous encore à regretter nos oignons d'Égypte ou savons-nous reconnaître les appels nouveaux de notre monde ?

Au cœur de cet avenir, une seule mission: celle d'annoncer Jésus Christ et cette Bonne Nouvelle de l'Évangile. *La mission: pivot de l'avenir*, de dire encore C. Harmer (55-73). Si les modalités changent, la mission est toujours la même... des premières communautés chrétiennes à nos jours. Elle a été celle de nos fondateurs et fondatrices. Chacun et chacune lui a donné une couleur spécifique par son charisme, sa mission propre, reçue comme un don à notre Église. Comme «à chaque temps», nous sommes les témoins émerveillés des fleurs et des fruits offerts et partagés en fidélité à l'Esprit, par les engagements multiples des personnes consacrées et des laïques porteurs et porteuses des dons gratuits des origines.

Des auteurs, hommes et femmes, nous partagent le fruit de leur réflexion, de leur relecture de notre passé et de notre présent à partir de leur expérience et de leur champ de vision en théologie ou en histoire. Des défis pour l'avenir sont pointés; des questions sont posées. Les grands événements du Concile Vatican II et du Synode sur la vie consacrée en 1994, et d'autre part, la Révolution tranquille au Québec, sont des incontournables pour mieux saisir et comprendre les changements majeurs de notre histoire religieuse récente.

Avec cette toile de fond, nous pouvons lire les textes présentés: *Témoins d'un Évangile de vie*, Léonard Audet, c.s.v.; *Proposer l'Évangile: rôle des instituts religieux*, Madame Lucia Ferretti; *Artisan et témoin* – «la mission des instituts religieux: hier, aujourd'hui et demain» – Monseigneur Maurice Couture, s.v.; *Le devenir de la vie religieuse au Québec dans la lumière de Vatican II*, Gilles Routhier, prêtre.

Dans la tradition du Carmel, Thérèse Rémy nous fait connaître l'Institut séculier *Notre-Dame de Vie*. Pour clore l'année sacerdotale, le frère Maximilien-Marie, carme, nous décrit *sa joie d'être* prêtre pour donner Dieu au monde. Enfin, Bernadette Delizy, r.s.c., apporte un éclairage sur une réalité de notre temps: *Chapitre et «Familles évangéliques»*.

Puisse la saison estivale propice à la gratuité et au repos nous permettre une relecture sereine de notre propre histoire à la suite du Christ. Nous risquons d'entendre comme Simon et ses compagnons dans la barque: «Avance en eau profonde et lâchez vos filets» (Lc 5,4). ❖



Témoins d'un Évangile *de vie*

Les Instituts de vie consacrée voués à la vie apostolique revêtent sans doute des formes multiples, mais ils veulent tous « servir le Christ lui-même dans ses membres » (Vat. II). Par le fait même, ils ont tous comme mission explicite ou implicite de témoigner de Jésus Christ et d'annoncer son Évangile, que ce soit au moyen de leurs œuvres ou par le biais de l'engagement de leurs membres dans des champs de la mission évangélisatrice confiée par le Seigneur à son Église. Il en est de même des groupes de personnes associées aux charismes des Instituts de vie consacrée.



ANNONCER JÉSUS CHRIST ET SON ÉVANGILE

L'Évangile est, selon son étymologie, une Bonne Nouvelle. Dans un premier temps, on peut certes affirmer que l'Évangile est en soi une bonne nouvelle pour l'humanité. L'enseignement de Jésus relu par les évangélistes à la lumière de la résurrection est un message radicalement nouveau et porteur de vie. Jésus a révélé un nouveau visage de Dieu dans ses rapports avec les êtres humains; un Dieu qui aime d'un amour inconditionnel tous et chacun, qui est présent à leur difficulté, à leur souffrance, à leur combat, mais qui est aussi partie prenante

de leur aspiration au bonheur, à la justice, à l'amour... Jésus s'est adressé à Dieu en lui disant « abba », père, ou plus exactement « papa » et il a invité ses disciples à partager son intimité avec Dieu et à se considérer comme fils et filles du Père.

Jésus a aussi affirmé avec force la dignité humaine en manifestant publiquement une « option préférentielle » pour les petits, les pauvres, les malades, les exclus, révélant ainsi les préférences de Dieu. Qu'on pense aussi à ses enseignements sur le pardon et la miséricorde, sur la justice et l'amour fraternel, etc. Rappelons enfin le témoignage de l'ensemble des auteurs du Nouveau Testament sur la résurrection de Jésus comme fondement de l'espérance chrétienne et comme mystère de salut : « Christ est ressuscité, prémices de tous ceux qui sont morts » (1 Co 15, 20). Il est donc indéniable que le message

du Nouveau Testament était et reste percutant.

Mais on peut légitimement se poser la question : L'Évangile est-il une nouvelle valable pour aujourd'hui ? Que peut-il encore signifier pour nos contemporains ? Le comportement et le message d'un homme qui a vécu il y a deux mille ans peuvent-ils apporter un sens et un éclairage à nos vies, à nous qui vivons à l'ère de la modernité, de la post-modernité et de la sécularisation ?

Voyons d'abord comment on a présenté Jésus Christ et son Évangile au tout début du christianisme. Saint Luc, dans le Livre des Actes, nous donne une bonne idée des discours missionnaires des premiers évangélistes, tout en nous présentant, dans ses « sommaires », un idéal auquel toutes les communautés chrétiennes devraient tendre. On y découvre trois sommaires dans



L'Évangile est-il
une nouvelle valable
pour aujourd'hui ?
Que peut-il encore
signifier pour nos
contemporains ?

les chapitres 2, 4 et 5. Ces sommaires nous présentent les éléments fondamentaux ou piliers à la base de toute communauté chrétienne: l'enseignement des Apôtres, l'Eucharistie et la prière, la communion fraternelle et le partage des biens. Luc propose cet idéal de la communauté primitive comme un modèle pour toutes les Églises. De telles communautés chrétiennes devenaient de puissants témoins de l'Évangile dans le milieu. Luc écrit à propos du témoignage: «Ils louaient Dieu et trouvaient un accueil favorable auprès du peuple tout entier. Et le Seigneur adjoignait chaque jour à la communauté ceux qui trouvaient le salut» (Ac 2, 47). On voit par là que Luc accorde autant d'importance au témoignage des communautés qu'à la prédication proprement dite. La communauté chrétienne évangélise d'abord par son vécu.

UNE BONNE NOUVELLE POUR AUJOURD'HUI?

Qu'en est-il pour nous aujourd'hui? Q'en est-il dans nos congrégations religieuses? Comme dans l'Église primitive, l'apôtre est d'abord un témoin: «C'est avec une grande force, écrit saint Luc, que les Apôtres portaient témoignage de la résurrection du Seigneur Jésus, et la puissance de la grâce était sur eux tous» (Ac 4,33). À toutes les

époques, le témoignage a été un moyen puissant d'évangélisation. Nos contemporains sont particulièrement sensibles à la rencontre de témoins. Ils sont plus attentifs à l'expérience de foi et à l'authenticité d'un parcours spirituel que préoccupés de conformité à une doctrine. C'est d'abord par son témoignage, par sa façon de vivre l'Évangile que le religieux ou la religieuse peut inciter des personnes à faire le choix de se mettre en cheminement vers la découverte du Mystère du Christ et de l'Évangile. En d'autres mots, c'est moins par des enseignements systématiques ou par la transmission de contenus bien articulés que l'on peut actuellement susciter des options de foi, mais par le témoignage de chrétiens, de chrétiennes, et de communautés qui ont fait l'expérience de la rencontre personnelle avec Jésus Christ et qui sont capables d'en témoigner dans leur vie. C'est là le cœur de l'action évangélisatrice.

La mission se déploie aussi dans l'annonce explicite de Jésus Christ et de son Évangile. La Bonne Nouvelle que nous sommes appelés à faire résonner dans les cœurs est un appel à quitter les chemins de mort et à emprunter un chemin de vie à la suite de Jésus Christ. Appel à s'appuyer sur le Seigneur pour libérer en soi et dans la commu-

nauté ce besoin de vivre l'épanouissement de la vie, le rayonnement de son être en joie et en espérance. La Bonne Nouvelle offre ainsi un chemin de pacification de l'âme par la confiance en l'amour inconditionnel de Celui qui a donné sa vie pour que tous aient la vie en abondance. Cet amour est en tous et chacun une force de vie et de résurrection dans le quotidien de l'existence. L'assurance d'être aimé personnellement permet de vivre à un niveau plus essentiel de vérité et de liberté. N'est-ce pas là une nouvelle à saveur de vie?

L'acte d'évangélisation ne peut évidemment pas se dispenser de l'effort de rendre la foi chrétienne intelligible et désirable aux yeux des concitoyens. Autrement, comment l'Évangile pourrait-il apparaître comme la Bonne Nouvelle de la plénitude de vie en Jésus Christ? Comment une nouvelle qui n'est pas significative et inspirante dans une culture donnée peut-elle se présenter comme une Bonne Nouvelle? De là l'importance pour nous de refaire à notre tour la relecture de l'Évangile et de la Tradition en tenant compte du contexte socio-culturel et des sensibilités qui sont les nôtres aujourd'hui. L'Évangile est une source inépuisable de sens que chaque époque a le devoir de revisiter et de mettre en valeur pour inspirer et dy-

namiser la marche de ses frères et sœurs en humanité.



Dieu se dit à chacun, à chacune, dans sa culture. L'Évangile n'est Bonne Nouvelle que lorsqu'il s'incarne dans une culture déterminée. Il devient alors significatif pour les gens de cette culture. C'est là la règle fondamentale de l'inculturation de la foi chrétienne. Il en a d'ailleurs toujours été ainsi. En effet, chaque époque a présenté le message évangélique d'une manière particulière, adaptée à la culture du temps. Jésus s'est exprimé dans la culture juive et dans le monde rural; Paul a annoncé l'Évangile dans les villes du monde hellénistique; les premiers Pères de l'Église l'ont relu dans le contexte de la culture gréco-romaine. Et nous?

L'inculturation de la foi chrétienne touche non seulement le langage, mais aussi le contenu. Est-on capable de formuler le cœur de l'Évangile en des termes qui rejoignent les aspirations profondes des gens d'aujourd'hui, leurs besoins, leur quête de sens, leur expérience de vie? Les questions que se posent nos contemporains ne sont pas d'abord: Ai-je péché? Ai-je mérité le ciel? Mais comment vivre pleinement, comment garder une



L'Évangile est une source
inépuisable de sens que chaque
époque a le devoir de revisiter et
de mettre en valeur pour inspirer
et dynamiser la marche de ses
frères et sœurs en humanité.

attitude positive dans la vie, comment se réaliser, comment avoir des relations harmonieuses avec les autres, etc.

Mais il ne s'agit pas seulement de tenir compte du vécu des gens qui nous entourent. On doit aussi s'efforcer de découvrir en eux et avec eux l'action de Dieu et de l'Esprit Saint et les aider à nommer leur expérience spirituelle, leur histoire sainte. C'est d'abord l'Esprit Saint qui évangélise: «Il vous enseignera toute chose» avait dit Jésus. Le rôle du catéchète, par exemple, est souvent d'aider les gens à nommer leur foi à la lumière de l'Évangile et de la Tradition vivante de l'Église. Et de les inviter par la suite à avancer toujours plus loin sur le chemin des Béatitudes à la suite de Jésus. Alors, la catéchèse pourra devenir un lieu privilégié d'inculturation en acte de la foi chrétienne.

Nos contemporains ne mettent plus d'abord leur espoir dans un salut au-delà de la vie présente.

C'est ici et maintenant qu'ils poursuivent leur recherche de bonheur. C'est maintenant qu'ils ont besoin de guérison, de libération, de justice, d'amour, dans une vie plus pleine, plus heureuse, plus épanouie. C'est bien ce que Jésus a apporté par ses paroles et ses actions en faveur de ceux et celles qui croyaient en lui, tout en privilégiant les plus démunis de son temps. Le Royaume de Dieu qu'il a instauré ne vise pas seulement l'au-delà de la vie, mais se réalise déjà dans l'épaisseur de la vie quotidienne. Qu'en est-il de l'Évangile que nous annonçons?



CONCLUSION

La communauté des religieux ou des religieuses est par définition une communauté de chrétiens ou de chrétiennes engagés dans la suite de Jésus. Est-elle en même temps une communauté évangélisatrice? Comme on le constate à l'analyse des premières communautés chrétiennes dans le livre des Actes, la communauté

est une condition préalable à toute évangélisation et à toute catéchèse. Sans communautés vivantes qui témoignent de l'Évangile, l'éveil et l'éducation de la foi sont pratiquement impossibles. Le goût de la foi et de l'Évangile se développent dans des communautés qui nourrissent elles-mêmes un véritable goût de la vie évangélique à la suite de Jésus.

À mon sens, nos communautés sont appelées à devenir des cellules ecclésiales capables de donner le goût de l'Évangile à ceux et celles qui les entourent. Le grand défi de nos communautés, c'est leur capacité à être Bonne Nouvelle dans leur milieu; à être porteuses d'espérance pour les pauvres, les petits et les laissés-pour-compte de notre temps; à s'ouvrir sur le milieu pour accueillir et accompagner

des gens intéressés à faire des expériences de foi partagée, ou encore à s'engager dans des projets apostoliques mobilisateurs et significatifs. Et alors, non seulement nos communautés seront-elles composées de disciples du Christ, mais elles seront, comme groupes, des communautés dédiées à l'évangélisation et à la formation à la vie chrétienne. Voilà un défi intéressant à relever ensemble! ♦

** Léonard Audet, Clerc de Saint-Viateur, est actuellement membre du conseil provincial de sa congrégation et du service catéchétique viatorien. Après avoir été professeur d'Écriture sainte (1967-1988) et doyen de la Faculté de théologie de l'Université de Montréal (1977-1985), il a été supérieur général de la congrégation des CSV (1988-2000). Conférencier, il a écrit aussi de nombreux articles sur les personnes associées en lien avec des instituts religieux et sur saint Paul, en particulier.*

En mémoire

Haïti et Chili - Le séisme du 12 janvier 2010 en Haïti a eu des répercussions à nos bureaux dernièrement. Au nombre des victimes, nous avons appris avec émotion le décès tragique de plusieurs personnes abonnées à notre revue. Le conseil d'administration et nous-mêmes tenons à faire mémoire de toutes ces victimes qui nous sont proches et offrons nos plus sincères condoléances aux congrégations religieuses respectives.

De plus le 27 février 2010, un autre séisme touchait cette fois le Chili. Au peuple chilien, aux congrégations et instituts religieux présents en ce pays, nous communions à votre souffrance et offrons notre sympathie sincère pour toutes les victimes de ce drame.

Que le Ressuscité garde vos cœurs dans l'espérance et la confiance!



Photo: Micheline Marcoux, m.i.c.



Proposer l'Évangile : rôle des instituts religieux

Lors du Colloque annuel de l'Association des trésoriers et trésorières des instituts religieux (ATTIR), tenu à Saint-Hyacinthe, le 6 octobre 2009, sous le thème: *La mission des instituts religieux: hier, aujourd'hui et demain*, Madame Lucia Ferretti, historienne, a été l'une des conférencières invitées. Ce texte reprend l'essentiel de sa conférence donnée sous le nom: *Proposer le catholicisme: rôle des instituts religieux*. L'auteure rappelle «qu'à chaque époque difficile pour l'Église, la vie religieuse a su puiser dans ses formes anciennes ou se réinventer dans des formes nouvelles, pour répondre au défi de proposer la manière catholique de croire au Christ et de comprendre le message de l'Évangile» (ATTIR). Nous remercions la direction de l'ATTIR et l'auteure pour l'aimable permission de publier.



En faisant le tour de vos engagements actuels - personnels, communautaires, voire intercommunautaires - on est renversé par l'ampleur et la diversité des projets et des œuvres que vous réalisez encore vous-mêmes aujourd'hui, en tant qu'instituts religieux, ou que vous soutenez ici comme à l'étranger. Vous êtes tellement modestes qu'il faut réellement s'atteler pour arriver à dresser un portrait, même partiel, de vos activités: vous ne vous mettez pas en évidence, c'est le moins qu'on puisse dire. Et le Christ, lui, le mettez-vous

assez en évidence? *Dans la suite de ce texte, nous réfléchirons aux manières par lesquelles les instituts religieux peuvent proposer l'Évangile aujourd'hui.*

Un contexte difficile

De nos jours au Québec, facteurs sociologiques et facteurs institutionnels se conjuguent pour marginaliser la manière catholique d'annoncer l'Évangile.

Les facteurs sociologiques

Notre société est en voie de déchristianisation. Même si presque neuf Québécois sur dix, (et Québécoises, il va sans dire!), de sondage en sondage, réaffirment qu'ils croient en Dieu ou en tout cas en une puissance transcendante, nous savons bien qu'un monde sépare l'époque actuelle de celle à laquelle vous êtes entrés dans vos instituts pour ce qui concerne l'engagement social chrétien, la pratique religieuse, la connaissance des croyances catholiques, et la foi elle-même. Il y a là pour vous un défi majeur. Un autre est que notre société est en colère contre l'Église et contre la religion. Cette hostilité collective qui se manifeste encore si souvent nuit sans doute à votre mission et surtout à votre action apostolique auprès des jeunes en particulier, des jeunes même susceptibles de répondre un jour à

l'appel à la vie consacrée ou à la prêtrise.

Les facteurs institutionnels

L'État d'abord. Depuis une cinquantaine d'années, l'État prend ses distances de l'Église et de la normativité chrétienne en général. L'Église et l'État québécois ne font plus tandem dans la gestion de l'éducation, de la santé, des services sociaux, de l'état civil. Le travail n'est plus interdit le dimanche. L'État fédéral a autorisé le divorce, récemment il a autorisé le mariage de conjoints de même sexe; peut-être finira-t-il, sous certaines conditions, par légaliser l'euthanasie. Quant à l'État québécois, il a cessé de financer l'enseignement religieux dans les écoles publiques. Bref, même si, à l'époque, l'Église a été soulagée d'être délestée de certaines responsabilités civiles qu'elle avait assumées ici pendant des siècles, et indépendamment par ailleurs de ce qu'on peut penser personnellement de certaines des évolutions récentes, on doit constater que depuis cinquante ans, l'État, au fédéral comme au Québec, s'émancipe toujours davantage des confessions chrétiennes et notamment de l'Église catholique: il porte de moins en moins, dans ses lois et dans ses structures, cette composante de notre héritage culturel séculaire.



Colloque ATTIR, Saint-Hyacinthe, 6 octobre 2009 – Lucia Ferretti, conférencière, Diane Laberge, directrice générale de l'ATTIR et Maryline Favaron, adjointe à la direction.

Un autre facteur et non le moindre, c'est bien sûr l'attitude de la hiérarchie de l'Église, du moins une grande partie : principalement pour son refus de considérer la pleine égalité des femmes et des hommes et ce, même en dehors de la question des ministères ordonnés. Une telle attitude heurte désormais de front les idées que notre société se fait à propos de la dignité des femmes et de la simple justice. L'Église, tout au long de son histoire, a bénéficié largement de la contribution des femmes. Il suffit de nommer : la transmission de la foi dans les familles, les initiatives et l'implication de ces dernières dans les œuvres caritatives en paroisse, le nombre important de religieuses consacrées à la

prière contemplative, au service des prêtres et de la liturgie ainsi qu'à toutes les missions caritatives qui ont donné d'âge en âge un visage concret à l'Évangile. Sur cette question de l'égalité des femmes, si la société d'aujourd'hui se rapproche davantage du véritable esprit de l'Évangile, par contre, pour l'Église institution, un tournant significatif est à prendre, pour sa propre vitalité, la pertinence et la crédibilité de son message.

Mais vos fondatrices, vos fondateurs, ont-ils attendu que le contexte soit idéal pour agir ? Comme c'était le cas aussi en leur temps, l'époque actuelle en est une de grande pauvreté sur tous les plans : pauvreté spiri-

tuelle, pauvreté de lien social, pauvreté matérielle. Or, à toutes les époques de grande pauvreté, l'Évangile a trouvé une nouvelle résonance. Des femmes et des hommes se sont levés pour le proclamer et pour le vivre. De génération en génération, certaines d'entre elles, certains d'entre eux, dont vous êtes, ont entendu un appel à faire passer par l'Église l'invitation de l'Évangile à faire advenir un peu du Royaume de Dieu ici-bas. À chaque époque difficile pour l'Église, la vie religieuse a su puiser dans ses formes anciennes ou se réinventer dans des formes nouvelles, pour répondre au défi de proposer la manière catholique de croire au Christ et de comprendre le message de l'Évangile. On peut penser qu'à notre époque aussi, l'Évangile

mettra des femmes et des hommes en mouvement. À condition que l'Église finisse par accepter d'accueillir pleinement les unes comme les autres, on peut supposer qu'à nouveau tant les bonnes volontés laïques que religieuses ne lui feront pas défaut.

Que pouvez-vous faire?

Autrefois, plusieurs signes extérieurs portaient avec vous votre consécration religieuse: vos vêtements, vos œuvres, vos communautés, votre habit, mais aussi la société tout autour. Tous ces signes parlaient du Christ avant même que vous ayez ouvert la bouche ou posé un geste. Aujourd'hui, pour soulager la pauvreté spirituelle et pour combattre la pauvreté so-



Photo: Monette Ouellette, m.i.c.

Pavillon Délia-Tétreault, Pont-Viau, Laval, mai 2009 - lors du 100^e anniversaire de soeur Cécile Pilon, m.i.c.

ciale, d'autres moyens sont nécessaires.

À leur manière, vos membres âgés ou invalides offrent un témoignage puissant. À l'infirmier, à l'hôpital, ils et elles sont en contact avec des laïques, plusieurs sont des jeunes. Et je sais par des confidences reçues que la prière, la force morale, l'attention aux autres que ces religieuses et ces religieux âgés savent manifester si ouvertement et si spontanément remuent parfois tellement ces jeunes que cela contribue à les mettre en chemin vers le Christ.

Vous offrez le témoignage radical de votre foi, de votre charité priante et agissante et de votre espérance. Vous proposez à l'Église et à l'humanité votre disponibilité totale manifestée par vos vœux. Vous incarnez la quête de l'absolu et la fidélité dans l'engagement. Tout cela, vous pourriez sans doute mieux le montrer, et mieux le faire comprendre.

Le témoignage des gestes

L'évangélisation qui passe par les gestes est sans aucun doute la plus convaincante. Mais dans un monde aussi déchristianisé que le nôtre, ces gestes ne peuvent être compris dans leur dimension religieuse que si celle-ci est ren-

due de manière explicite. La sœur bénévole au centre de dépannage alimentaire ou au vestiaire sait pourquoi et au nom de Qui elle est là. Elle voit qu'un peu du Royaume de Dieu advient dans tous les gestes de partage auxquels elle-même et les autres bénévoles participent. Cependant les gens qui viennent, s'ils n'ont pas été évangélisés, apprécient certes le service, mais ils ne voient pas sa dimension religieuse. Il en va de même pour toutes vos actions personnelles et communautaires :

- votre soutien financier aux groupes qui viennent en aide aux plus démunis;
- vos prises de positions en faveur de la justice sociale, telle la campagne actuelle contre la traite des femmes et des enfants;
- le refus que vous proclamez de la marchandisation de l'eau, don de Dieu pour la vie;
- vos pressions, notamment par vos placements, pour que les entreprises adoptent un comportement éthique et assument leurs responsabilités sociales.

Il y a quelques années, j'ai eu le privilège d'obtenir la confiance de la Conférence religieuse canadienne (CRC), qui m'a autorisée à

dépouiller les archives du Comité de priorité dans les dons. Je n'en reviens pas que les Québécois ne sachent pas davantage à quel point les groupes communautaires et l'ensemble des personnes à qui ils viennent en aide sont redevables depuis trente ans aux instituts religieux! Et en plus, ce n'est qu'une partie du soutien que vous leur apportez qui passe par ce Comité! Je n'en reviens pas non plus du silence assez complet que gardent les groupes sur votre collaboration à leur action. Sans doute redoutez-vous qu'une trop grande publicité vous attire un nombre de demandes encore plus considérable que celui qui vous accable déjà. Mais même si «quand tu fais l'aumône, ne va pas le claironner devant toi» (Mt, 6, 2), peut-être pourriez-vous trouver des moyens pour que tous connaissent et reconnaissent ce que vous faites. Des moyens simples. En voici un, il y en aurait beaucoup d'autres: pourquoi pas un certificat encadré, placé en évidence dans chacun des organismes communautaires concernés, qui indiquerait depuis quelle année vos instituts le soutiennent; et que, s'ils le font, c'est au nom du commandement de l'amour du prochain qui seul peut changer le monde?

Les organismes communautaires font beaucoup de bien, ils vivent les valeurs qui animent vos ins-

tituts et que vous avez semées. Ces valeurs s'expriment aujourd'hui sous une forme sécularisée. Car valeurs chrétiennes et valeurs humanistes se rencontrent. Et pour s'épanouir, celles-ci peuvent avec profit se nourrir à leurs racines religieuses. Par ailleurs, quelques-uns de vos membres sont bénévoles dans l'un ou l'autre de ces organismes. Voilà en effet une occasion de rencontrer les gens là où ils sont et où ils vont, pour leur offrir non seulement le service concret qu'ils viennent chercher, mais aussi la richesse de la spiritualité catholique. Ce que je dis à propos des organismes communautaires vaut également pour les fondations et les corporations laïques qui ont repris vos anciennes œuvres, quoique là, en général, la mémoire de vos instituts et la gratitude à leur endroit soient davantage cultivées. Bref, les dons aux organismes sont nécessaires parce qu'il s'agit de charité en acte. Mais comment faire en sorte qu'ils puissent permettre aux personnes qui les fréquentent ou y travaillent de rencontrer le Christ?

En préparant cette conférence, je me suis rendu compte que vous possédez encore un plus grand nombre d'œuvres sociales que ce que j'avais estimé. Je suis allée sur les sites internet de certaines d'entre elles. Franchement, il n'y a pas tellement moyen de savoir

que tel camp pour les jeunes, tel centre pour raccrocheurs ou pour toxicomanes, telle maison pour femmes battues, telle résidence pour personnes âgées, tel hôpital ou autre vous appartient juridiquement : vous vous privez là d'un capital de sympathie publique et d'une source de visibilité pour vous-mêmes et pour le message chrétien. Pourquoi ne vous affichez-vous pas davantage ?

Il y a encore de la place pour de nouveaux projets communautaires ou intercommunautaires dans la ligne du charisme de vos instituts. Tant de pauvreté spirituelle et sociale à soulager de nos jours ! Et cela vaut pour tous les types de congrégations, même celles dont on pourrait penser que le service qu'elles rendaient a désormais moins d'objet. Toutes, ce que vous avez servi par vos œuvres — directement, ou indirectement à travers le service des prêtres et de la liturgie — c'est la proclamation de l'Évangile. Ceux et celles à qui ces nouveaux projets sociaux s'adresseront pourraient être mis d'une manière plus évidente devant la portée spirituelle de votre engagement.

Enfin, et je ne doute pas que vous le fassiez déjà, qui mieux que les instituts religieux est à même d'apostropher les gouvernements, non seulement discrètement mais publiquement,

lorsqu'on apprend qu'ils sont encore en train de laisser s'écrouler un autre pan de l'État providence ou du devoir de solidarité internationale ? Voilà d'autres gestes forts, surtout si vous explicitiez au nom de quelles valeurs tout ce qui favorise l'exclusion sociale et va à l'encontre de la dignité des personnes vous paraît un scandale.

Dans toutes ces facettes de votre activité, et je n'en ai évoqué que quelques-unes, vous êtes toutes et tous motivés par votre compréhension de l'Évangile. Vous pourriez mieux faire savoir que vos instituts religieux se prononcent sur les enjeux d'aujourd'hui et qu'ils pratiquent la solidarité avec les pauvres de tous types. Vous pourriez dire que c'est au nom de l'Évangile que vous le faites. Mais comment vous y prendre pour que la société québécoise soit de nouveau à même de comprendre ce que cela veut dire ? Sans doute par le témoignage de la prière en public et la diffusion de la Parole.

Le témoignage de la prière et de la parole

La plupart d'entre vous ouvrez vos retraites spirituelles aux personnes associées de vos instituts. Des religieux et religieuses prêchent d'ailleurs désormais des retraites, puisque la formation

théologique que plusieurs d'entre vous avez acquise vous donne le moyen de rendre ce service à la Parole. D'ailleurs, conviendrait-il de soutenir davantage les centres de spiritualité? Le trésor de la spiritualité catholique est encore à portée de compréhension de nos contemporains. Au catholicisme, qui est en coïncidence avec les profondeurs de notre culture, les Québécois en recherche peuvent puiser de nouveau la joie de croire en un Dieu juste et bon, et s'ouvrir le cœur et les mains à l'amour du prochain. Mais pour cela, il faut des lieux d'accueil, y compris vocationnels, diversifiés et accessibles sur divers points du territoire québécois.

Certaines de vos congrégations maintiennent le cours d'enseignement religieux catholique à côté du cours d'éthique et culture religieuse dans les écoles qu'elles ont encore. Dans les diocèses et les paroisses, par ailleurs, plusieurs d'entre vous s'impliquent dans les nouveaux parcours catéchétiques et plus globalement dans l'éducation de la foi et le service de la liturgie. C'est une réalité vécue à la base, de manière bien réelle, et qui reflète la conscience que les religieuses et les religieux ont des demandes actuelles de l'Église.

Un autre sujet de réflexion porte sur vos rapports avec les nou-

velles communautés religieuses. Celles-ci sont ce qui se présente aujourd'hui. À leur façon, elles offrent une réponse à la quête spirituelle de notre époque, surtout celle de certains jeunes. Certaines d'entre elles se révèlent être un vivier de vocations cléricales. Certaines autres donnent aux jeunes hommes et aussi, notons-le, aux jeunes femmes, l'occasion de prêcher par la prière et la parole. Et à leur façon encore, elles aussi commencent dans la pauvreté. Vous, surtout les congrégations de femmes et celles strictement de frères, vous avez bien souvent connu une pauvreté matérielle écrasante à vos débuts; par contre, vos instituts sont nés dans un milieu qui globalement vous était favorable. Les nouvelles communautés ne connaissent rien de la misère matérielle qui fut la vôtre autrefois. Mais elles sont nées et elles tentent de se déployer dans le contexte difficile évoqué plus haut: le monde ne comprend pas ce qu'elles font, l'Église elle-même se méfie d'elles.

Tout comme vos instituts ont tous reçu de l'aide à leurs débuts, vous pouvez apporter la vôtre aux nouvelles communautés. Comment? En argent sans doute, notamment pour financer des projets précis. Mais de bien d'autres manières encore, et toujours dans le but de contrer la tendance qu'elles ont peut-être à se



Photo : Micheline Marcoux, m.c.

CRC, Drummondville, 9 mai 2009 - Journée « Dialogue communautés anciennes et communautés nouvelles »

replier sur elles-mêmes. Vous pouvez les conseiller dans les impératifs de la gestion d'instituts religieux. Vous pouvez les sensibiliser à la nécessité qu'elles aient elles aussi — et pourquoi pas quelquefois en partenariat avec vous — des œuvres éducatives ou sociales, à la mesure de leurs moyens humains et financiers. Les projets et les œuvres en effet peuvent être de l'évangélisation en acte non seulement pour les personnes à qui elles s'adressent, mais aussi pour ceux et celles qui s'y impliquent, parce que le contact concret avec ces personnes aide à devenir moins intransigeant.

On peut penser que quelques-unes de ces nouvelles communautés s'éteindront, ou que les

formes adoptées par certaines ne survivront pas. L'histoire montre abondamment qu'il faut plusieurs essais, conduits par plusieurs groupes, avant qu'un petit nombre d'entre eux trouvent la formule de leur longévité séculaire. Mais ce dont on peut être sûr, c'est que sans le soutien multiforme des instituts anciens, un plus grand nombre encore disparaîtra. Or, répétons-le, ces communautés sont ce qui se présente actuellement, elles rendent service et, avec votre aide, elles pourront le faire encore mieux.

Revenons à vous plus directement. L'Église et le catholicisme ne se sont jamais renouvelés ni étendus sans reposer sur une pensée forte. Sans doute faut-il des lieux où l'on puisse conce-

voir Dieu pour notre temps, réfléchir aux manières de dire Dieu aujourd'hui, approfondir et adapter la spiritualité catholique, penser les arguments qui convaincront la hiérarchie qu'accueillir enfin pleinement les femmes est conforme à l'Évangile et une condition de la vitalité, de la crédibilité et de la pertinence de l'Église dans le monde d'aujourd'hui. Ces lieux de réflexion ont été traditionnellement les facultés de théologie des universités; d'autres, plus étroitement soumis à la hiérarchie, existent aussi désormais. Faut-il encourager les étudiants méritants par des bourses? Faut-il encourager spécifiquement les étudiantes à faire avancer la connaissance sur l'apport des femmes et celui des congrégations de femmes à la diffusion de l'Évangile? Le nombre des étudiantes décroît actuellement dans les facultés de théologie, c'est un signe très clair que les femmes sentent que l'Église refuse d'entendre ce que leur prière, leur réflexion et leur engagement leur fait comprendre de l'Évangile.

Par ailleurs, il y a place pour l'élaboration d'un discours qui éclaire les débats de fond de notre société et du monde à la lumière de la compréhension catholique de l'Évangile, ainsi que pour l'instauration des moyens de diffuser toute cette réflexion. Les instituts religieux, qui sou-

tiennent déjà plusieurs périodiques intellectuels et d'autres médias appropriés, sont en ce cas comme dans les autres des partenaires indispensables.

Pour conclure

On a l'habitude de présenter les instituts religieux comme l'aile prophétique de l'Église. Cette expression est très juste. Si tout l'Évangile peut être résumé dans ce commandement : « Aimez-vous les uns les autres », ce qui est la manière même d'aimer Dieu, alors vous, les instituts religieux, vous évangélisez depuis des siècles non seulement la société, mais l'Église institution elle-même.

C'est pourquoi, aujourd'hui comme toujours, il semble que vous êtes destinés à apporter votre pleine contribution seulement lorsque vous ne vous laissez enfermer ni dans les cadres de la société ni dans ceux de l'Église institution.

Les valeurs les plus hautes : l'accueil, le pardon, la compassion, le partage, le sens de la justice, ont besoin constamment d'être vivifiées à la source sacrée qui les fait s'épanouir. En retour de votre soutien, vous pouvez voir à ce que les organismes communautaires laïques qui vivent encore aujourd'hui ces valeurs en plénitude fassent une place, sur

leurs murs ou ailleurs, au message de l'Évangile. Sans doute, cela contribuera-t-il à ce que ces valeurs continuent à irriguer notre société. De même, puisant à cet Évangile qui vous guide, à vos charismes, ainsi qu'à l'expérience de discernement des besoins qui ne vous a jamais fait défaut, vous pourriez mettre davantage le Christ en valeur dans vos œuvres actuelles et vous lancer, à la mesure de vos capacités communautaires et intercommunautaires, dans les projets sociaux nouveaux que requiert notre temps. Il n'y a pas de plus profond témoignage que celui que vous, religieuses et religieux, proclamez par vos gestes. À condition de les expliciter.

Et pour que celui-ci soit réellement reçu, le témoignage de la prière et de la parole est aussi nécessaire. Votre action dans la pastorale paroissiale et diocésaine est considérable, le soutien financier et professionnel que vous apportez aux lieux de réflexion théologique et pastorale aussi. Mais vous faites déjà et pouvez faire encore davantage, aux marges de l'institution comme toujours, pour l'entraîner en dehors de sa tendance à se replier sur sa doctrine. Vous êtes outillés pour offrir à notre temps le trésor de la spiritualité catholique, des lieux de prière et d'accueil qui rejoignent les personnes au plus profond d'elles-mêmes.

Et vous l'êtes aussi pour offrir à la société et à l'Église la richesse d'une réflexion croyante, dans la tradition catholique, sur les grands enjeux qui les confrontent. Je souhaite que vous continuiez, comme vous y avez toujours pris garde, à ne pas vous laisser circonscrire par l'Église institution, malgré l'ampleur de ses demandes immédiates: elle sait, au fond, que son plus grand besoin est encore de se mettre à l'écoute des prophètes que vous êtes, car vous l'appellez à se dépasser elle-même.

Vous êtes des femmes et des hommes, âgés pour la plupart, qui avez vécu toute votre vie au contact du Christ et du monde, du Christ dans le monde: cela vous donne une ouverture du cœur et de l'esprit dont ni l'Église ni la société ne peuvent à long terme se passer. Un jour, des jeunes voudront certainement à leur tour s'abreuver au puits de la confiance, de l'amour et de l'espérance, et aux valeurs de l'Évangile. Vous pouvez dès maintenant leur en montrer le chemin. ♦

** Madame Lucia Ferretti est historienne et professeure à l'Université du Québec à Trois-Rivières. Ses recherches portent sur divers aspects de l'histoire du catholicisme au Québec. Elle a écrit entre autres: **Entre voisins** (sa thèse de doctorat), **Brève histoire de l'Église catholique au Québec**, **C'est à moi que vous l'avez fait** (une histoire des*

Dominicaines de la Trinité de Trois-Rivières), et, en collaboration, **Collège et collégiennes** (*Collège Marie-de-l'Incarnation*).

- 1 Je remercie vivement le père Rick van Lier, o.p., sœur Aline Audy, o.p. et sœur Claire Houde, s.p., pour nos échanges. Ils m'ont beaucoup aidée à préciser l'orientation de cet exposé. Mais j'assume évidemment la responsabilité de mon propos.

Bibliographie

- Chittister, Joan, *Le feu sous les cendres. Une spiritualité pour la vie religieuse contemporaine*, Bellarmin, 1998.
- Dumont, Micheline: «Les charismes perdus. L'avenir des congrégations religieuses féminines en l'an 2000», *Recherches féministes*, 3, 2, 1990, 73-111.
- Hostie, Raymond, *Vie et mort des ordres religieux*, Paris, Desclée de Brouwer, 1972, 381p.
- Provencher, Normand, *Trop tard? L'avenir de l'Église d'ici*, Ottawa, Novalis, 2002, 231p.
- Van Lier, Rick, o.p., «Des nouvelles communautés religieuses au Québec. Une étude de cas: Services Myriam Beth'léhem», *Claretianum*, XL, 2000, 235-258.
- Van Lier, Rick, o.p., «Églises locales, communautés anciennes et communautés nouvelles. Jalons pour un dialogue fécond», *Lumen Vitae*, LXII, 4, 2007, 391-403.
- Van Lier, Rick, o.p., «Communautés anciennes, communautés nouvelles: forces, défis et points de convergence», *Bulletin CRC*, vol. 6, no 3, automne 2009, pp. 4-7. La version intégrale de ce texte a été publiée, en novembre 2009, sous le même titre, sur le site internet de la CRC: www.crc-canada.org
- Van Lier, Rick, o.p., *Comme des arbres qui marchent. Vie consacrée et charismes des fondateurs*, Ottawa, Novalis, 2007, 168 p.
- Wittberg, Patricia, s.c., «Apostolat religieux, passé et futur: les leçons du présent cycle de refondation», dans *En son nom - Vie consacrée aujourd'hui*, 67, 3, mai/juin 2009, 176-190 (partie I) et 67,4, septembre/octobre 2009, 244-252 (partie II).
- Zylberberg, Jacques et Jean-Paul Montminy, «L'esprit, le pouvoir et les femmes. Polygraphie d'un mouvement culturel québécois», dans *Recherches sociographiques*, XXII, 1, 1981, 49-102.

À l'agenda

«Marie dans les dialogues œcuméniques»

Journée de réflexion sur les spiritualités et la piété mariales dans nos Églises respectives. Une activité réalisée en partenariat entre La Commission de dialogue anglicans – catholiques du Canada, L'Université Laval et le Sanctuaire Notre-Dame-du-Cap.

Gilles Routhier (U. Laval) est un des conférenciers invités.

Lieu: Sanctuaire

Notre-Dame-du-Cap, Trois-Rivières

Date: 19 mai 2010, 9h30 à 15h30

Information: www.ftsr.ulaval.ca

Personne laïque engagée dans une famille spirituelle: «À quel appel je réponds?»

Journée de ressourcement organisée par le Conseil des laïques engagés dans des familles spirituelles (CLEFS) pour les personnes associées.

5 juin 2010 – Montréal, 8h30 à 16h

Dominicains, 2715, Chemin Côte-Catherine;

12 juin – Québec, 8h30 à 16h

Centre Victor-Lelièvre,

475, boul. Père-Lelièvre

Animatrices: Sylvie Bessette

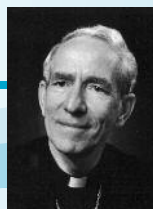
et Mireille Éthier

Coût 35\$: Inscription avant le 10 mai

Le formulaire d'inscription peut être téléchargé sur le site www.crc-canada.org

Information et inscription :

caroleviau51@msn.com



ARTISAN ET TÉMOIN

« *La mission des instituts religieux : hier, aujourd'hui, demain* »

C'est sous le thème même du Colloque 2009 de l'Association des trésoriers et trésorières des instituts religieux (ATTIR), que Monseigneur Maurice Couture a prononcé cette conférence à Saint-Hyacinthe, le 6 octobre dernier. Il témoigne de ces années qui ont marqué un tournant dans notre histoire autant politique, sociale que religieuse au Québec. Ses propos rejoignent tous ceux et celles qui veulent se souvenir ou encore connaître ces pages d'histoire des années 1960 à nos jours. Nous publions cette conférence en deux parties : dans ce numéro, nous présentons le passé et le présent; dans le prochain, en septembre-octobre 2010, nous concluons avec l'avenir.**

Partie A

À l'intérieur d'un thème qui ratisse large - *la mission des instituts religieux : hier, aujourd'hui, demain* - j'ai compris qu'on attendait de moi un regard dans les trois directions sur la vie consacrée chez nous, à partir de mon point d'observation. Tout un défi à mon âge où diminue l'acuité visuelle! Je vois encore assez bien ce qui est proche, mais moins bien ce qui est loin, dans le rétroviseur comme dans le pare-brise... À vrai dire, mes points d'observations sont multiples; ma réflexion sera donc ponctuée d'exemples à la lumière de mon expérience.

Regard sur le passé des instituts religieux au Québec

Dans mon rétroviseur, je revois mes années comme supérieur provincial au plus fort de notre Révolution, comme supérieur général à l'époque des chapitres de rénovation. Mais auparavant, j'avais consacré dix ans de ma vie au tournant de ma quarantaine, à mettre sur pied une institution collégiale intercommunautaire. Avec l'appui ferme de l'État, avant même la parution du rapport Parent¹ et pour mettre à l'abri des conséquences de son impact prévisible sur les petits séminaires des congrégations cléricales du Québec, deux ans avant les premiers CEGEPS, naissait le Séminaire Saint-Augustin près de la capitale, en même temps que surgissaient deux super-écoles normales de Frères enseignants, l'une contigüe au Séminaire Saint-Augustin, l'autre près de Montréal.

En 1965, le Séminaire intercommunautaire regroupait quelque 600 étudiants issus des petits séminaires de 13 congrégations et du Séminaire de vocations tardives de Saint-Victor. Il disposait d'un corps professoral formé des maîtres les plus compétents de ces quatorze institutions. Le campus comptait onze résidences de pensionnaires et un édifice central doté de locaux spacieux, d'une vaste bibliothèque, de laboratoires, de bu-

reaux pour chaque professeur, d'un gymnase double et d'un amphithéâtre de 500 places. Du coup, cet établissement collégial se classait parmi les grands de sa catégorie et son avenir semblait prometteur. Quand j'ai quitté la direction pour devenir provincial de mon Institut au Canada, cinq ans plus tard, des nuages assombrissaient déjà l'avenir du campus. La gratuité scolaire des CEGEPS, la baisse de la natalité et la désaffection religieuse enrayaient le recrutement des étudiants. La révolution culturelle minait la mentalité étudiante et sapait la dimension vocationnelle de l'institution. Une plus grande ouverture aux externes et la mixité étudiante viendront graduellement repousser l'inexorable fatalité. Revenu de Rome après mon mandat de supérieur général, et devenu archevêque de Québec, j'assistais impuissant au déclin, puis à la fermeture du Collège Saint-Augustin.

Un peu ironiquement, j'étais convoqué il y a trois ans, avec le frère Jean-Paul Desbiens – le *Frère Untel* – par l'abbé Mario Dufour dont l'affectation est bien connue en matière de patrimoine religieux, pour expliquer, à une commission de l'organisme gouvernemental dirigé par lui, les origines et l'histoire des deux campus de Saint-

Augustin-de-Desmaures. L'architecte coordonnateur de l'ensemble des 17 édifices était présent à la rencontre et s'enthousiasmait encore de cette réalisation unique, mentionnant les prix d'architecture que le projet avait accumulés.

Si je me suis attardé sur le sort du Séminaire Saint-Augustin, ce n'est surtout pas pour mettre en évidence le rôle que j'y ai joué et qui ne milite pas tellement d'ailleurs en faveur de mon charisme prophétique, mais bien pour illustrer le virage abrupt qu'ont vécu les œuvres des instituts religieux et la rapidité avec laquelle notre Révolution tranquille a pu nous déstabiliser, même si nous pouvions être d'accord avec ses grands objectifs.

Leur rapport à la société – un brin d'histoire

Lorsque je jette un regard sur le passé des instituts religieux au Québec, et que je puis m'abstraire des jugements réducteurs d'une certaine opinion publique alimentée par les lieux communs véhiculés dans les médias – la «grande noirceur» à laquelle on associe l'Église, la collusion Église-État pour asservir le peuple québécois, l'obscurantisme du clergé et des instituts religieux, etc. – je ne puis pour ma part qu'admirer leur apport à l'Église, et je dirais plus encore à la so-

ciété. Qu'on pense à l'investissement massif de leurs ressources financières et humaines dans l'éducation, les soins de santé et le bien-être social. Directement ou indirectement, l'argent investi maintenant par l'État à ces postes représente 70% du budget actuel de la Province. Bien sûr, la scolarité n'était pas gratuite, ni les soins de santé. L'accès à ces services et leur étendue n'étaient pas comparables à ce que nous connaissons maintenant. Conscients que le bien commun exigeait des réformes sociales, les religieux, les religieuses et les autorités diocésaines ne se sont pas fait prier pour collaborer avec l'État dans l'établissement des réseaux publics de santé, d'éducation et de bien-être.

Vous me pardonnerez encore de puiser dans mon expérience personnelle, au risque d'ignorer la mise en garde de Pascal «le moi est haïssable», pour illustrer ce qui précède. J'ai été le dernier président de la défunte Fédération des Collèges classiques et le premier président de l'Association des Collèges, incluant au départ les premiers CEGEPS, et de CADRE, un organisme qui dispensait des services pédagogiques aux maisons d'enseignement. À ces titres, j'ai participé à l'élaboration d'un mémoire dont l'objectif était de conseiller les institutions affiliées à la Fédération des Collèges classiques dans



Colloque ATTIR, Saint-Hyacinthe, 6 octobre 2009 –
Mgr Maurice Couture, conférencier
et Claire Houde, s.p., supérieure provinciale

leur orientation existentielle, compte tenu d'une grille de critères: passer ou non au réseau public des polyvalentes et des CEGEPS.

Parallèlement, la CRC-Q (Conférence religieuse canadienne - section Québec à l'époque) avait créé un comité dont l'objectif était d'assister les Congrégations enseignantes dans leur discernement sur l'avenir de leurs maisons d'enseignement de tous niveaux. Ce comité s'est donné une dénomination latine (FAC) inspirée des initiales de ses trois membres: le frère Henri-Louis Fortin, s.c., la sœur Marie-Jeanne Alexandre, c.n.d., et le père Maurice Couture, s.v.. Je pourrais difficilement mesurer l'impact du FAC dont les interventions ont été ponctuelles, mais qu'il suffise de signaler que les 17 premiers CEGEPS ont été créés à partir de propriétés religieuses et d'institutions gérées

par du personnel religieux ou ecclésiastique, surtout des collèges classiques et des écoles normales.

Avec le recul du temps, je constate que la très grande majorité des recommandations faites aux collèges classiques ont été réali-

sées illico presto ou dans un court délai. Il en est résulté un bon équilibre entre le réseau public et le réseau privé dans notre système d'éducation, l'un et l'autre ayant été grandement favorisés par l'ouverture d'esprit avec laquelle les autorités religieuses ont collaboré à l'application du Rapport Parent. On s'est rappelé récemment que la Révolution tranquille avait commencé plus tôt qu'on ne le dit habituellement et que les figures de proue qui l'ont réalisée politiquement et socialement ont emprunté une bonne part de leurs idéaux et de leur motivation à des personnes et des milieux identifiés à l'Église du Québec. Pour ne mentionner que les plus visibles: le père Georges-Henri Lévesque, o.p., le frère Jean-Paul Desbiens, f.m., Mgr Alphonse-Marie Parent et sœur Ghislaine Roquet, c.s.c..

Si on s'en tenait à ce que la mémoire des médias a retenu,

l'héritage des instituts religieux se limiterait aux orphelins de Duplessis, aux pensionnats des autochtones, aux crèches et aux hôpitaux pour malades mentaux. Et pourtant, si le gouvernement du Québec a pu se doter d'un réseau hospitalier et bâtir un système d'enseignement complet en un temps record, c'est qu'il a pu compter sur des infrastructures déjà en place qu'il a acquises à des coûts très inférieurs à leur valeur réelle: ce qui lui a permis d'instaurer un régime de gratuité scolaire pour les niveaux primaire, secondaire et collégial, et de coût relativement faible au niveau universitaire. On peut en dire autant, sinon plus, de notre régime d'assurance-santé, qui est d'une générosité bien supérieure à celle que veulent s'accorder nos voisins du Sud. Mais on voit, par les exemples du Centre Hospitalier Universitaire de Montréal, le CHUM, et celui de Québec, le CHUQ, entre autres, ce qu'il peut en coûter à l'État quand il doit ajouter du neuf à son parc immobilier hérité des congrégations hospitalières.

Au service de la mémoire collective

Je suis conscient que j'ai tendance à adopter le ton revendeur quand j'aborde ce sujet. Voyez-y le fruit un peu aigre de ces lieux communs qu'on nous sert quotidiennement dans les

médias. On y fait flèche de tout bois pour discréditer l'action et la pensée de l'Église, la plupart du temps en référence au passé.

Mais j'entends aussi, depuis quelques années, d'autres sons de cloche. Par exemple, l'historien Guy Laperrière a consacré pas moins de trois volumes aux communautés religieuses venues de France au Québec depuis 400 ans. Pierre Valcourt – le *Guillaume des Plouffe* – et sœur Madeleine Lavallée, c.n.d., ont recueilli des archives sonores et visuelles des témoins du passé de la vie religieuse au Québec. Un volume de 394 pages en a été tiré qui présente l'apport de 29 communautés religieuses, œuvrant au Québec dans l'éducation, la santé, la bienfaisance et l'action sociale. Plus révélateur encore, à mon avis, l'enthousiasme d'un jeune historien de Québec que Centraide avait chargé d'esquisser l'histoire de la philanthropie à Québec. Ce fut pour lui une révélation que la présence inventive des congrégations religieuses, spécialement des Sœurs de la Charité et des Sœurs du Bon-Pasteur. Ce qu'il a traduit dans un montage théâtral a été repris lors du ralliement des Instituts religieux dans le cadre des Fêtes du 400^e de Québec, en 2008. C'était rafraîchissant d'entendre ce jeune dans la trentaine faire état de son émerveillement qu'il justifiait tout en s'interro-

geant: «Comment ça se fait que je n'ai jamais entendu parler de ça pendant mes études?»

Quiconque est de bonne foi et connaît le moindrement l'histoire de son pays doit reconnaître le rôle prépondérant des Instituts de vie consacrée dès les débuts de la Nouvelle-France. La colonie comptait à peine 2500 personnes à l'arrivée de Mgr François de Laval en 1659, et déjà les Récollets, les Jésuites, les Augustines et les Ursulines étaient à l'œuvre. La fondation des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, des Hospitalières de Saint-Joseph et des Sœurs grises de Montréal a contribué à maintenir un taux très élevé de présence de la vie religieuse. Cette présence a subi une longue pause après la conquête, mais a connu un formidable essor à partir du milieu du 19^e siècle, grâce à de nouvelles fondations canadiennes qui ont prospéré rapidement, grâce aussi à l'arrivée massive de congrégations chassées par les lois antireligieuses de la France laïque du 20^e siècle.

George Goyau a parlé d'épopée mystique pour traduire le caractère religieux des origines de notre nation. L'expression pourrait s'appliquer à toutes les étapes de la présence des Instituts de vie consacrée dans la suite de l'histoire.

Regard sur le présent des instituts religieux du Québec

Que reste-t-il de cette gloire du passé? Que vivent présentement les communautés religieuses du Québec?

La vie religieuse vit son Vendredi saint

Lors du synode sur la vie consacrée, en octobre 1994, Mgr Jacques Berthelet et moi étions les délégués francophones de la Conférence des évêques du Canada. Nous avons préparé en comité nos interventions qui portaient, l'une sur un thème particulièrement chaud: *la place des religieuses dans l'Église*, et l'autre sur *l'expérience spirituelle de la Pâque dans la vie consacrée*. J'avais hérité du premier thème², avec tous les risques qu'il comportait dans les circonstances, et Mgr Berthelet avait été le porte-parole de la Conférence épiscopale sur l'autre sujet. J'estime encore d'actualité sa prestation que plusieurs Pères du Synode avaient jugée éclairante³.

Le Vendredi saint de la vie consacrée, disait en substance l'évêque de Saint-Jean-Longueuil, se manifeste d'abord au Canada par une décroissance dramatique de ses effectifs et le tarissement de la relève. Nous sommes tous et toutes en me-

sure de vérifier ce constat à partir de nos expériences familiales et communautaires. Très peu de personnes sont attirées par les formes traditionnelles de la vie consacrée, même celles qui, en temps de chrétienté, auraient trouvé dans une communauté religieuse un champ tout prêt pour l'exercice de leur charisme personnel. La famille de mon frère aîné m'en fournit deux exemples. Une de mes nièces a œuvré pendant 11 ans, perdue dans le Grand Nord québécois au service des Inuits, et ses trois enfants parcourent le monde pour vivre des expériences extrêmes de philanthropie ! Une autre a fondé une maison répit-vacances à Longueuil et a mobilisé une partie de ses proches pour accueillir des handicapés profonds en fin de semaine et tenir des camps d'été pour soulager leurs parents. À chacune il m'est arrivé de dire : « Si tu étais née cinquante ans plus tôt, tu serais entrée chez les Sœurs de la Charité ou de la Providence ».

Au temps où le *faire* était un critère de vocation religieuse, aussi important sinon plus que *l'être*, il

paraissait normal que le lieu d'exercice de son engagement humain et professionnel soit l'état religieux. On n'a pas à chercher longtemps l'explication de l'hémorragie des années soixante et la stagnation qui a suivi, alors que l'État a assumé le leadership en matière d'éducation, de santé et de bien-être social. « Ce qui meurt », disait froidement Mgr Berthelet, « c'est l'image de familles spirituelles qui n'engendrent plus ». S'ajoute la dévalorisation d'un état de vie de plus en plus étranger au monde des générations montantes et soumis à des critiques récurrentes. Qu'on pense aux procès que subissent les Congrégations qui ont tenu des pensionnats pour autochtones, au battage médiatique qui a entouré les « enfants de Duplessis ». Du côté de la vie religieuse masculine surtout, se surajoute le soupçon généralisé engendré par les abus réels ou gonflés qu'on met au jour ponctuellement alors qu'ils se sont échelonnés sur 50 ans.

Oui, la vie religieuse vit son Vendredi saint, comme l'Église dont elle est l'avant-garde. Il est normal qu'elle ait été la première

Il me semble que l'avenir de la vie consacrée est à chercher dans la direction de ce qui renaît plutôt que dans le retour à ce qui n'a pas résisté à l'évolution de notre Église et de notre société.

à ressentir les assauts de ce qu'Arbuckle, dans son livre *Refonder l'Église*⁴, appelle le chaos, et qui ressemble à ce que saint Paul décrit dans sa deuxième lettre aux Corinthiens (4, 8-15).

La vie religieuse vit aussi sa résurrection

Dans les instituts traditionnels

J'emploie le mot traditionnel dans un sens très large, pour distinguer les familles religieuses dont les noms figurent dans le bottin de la Conférence religieuse canadienne des nouvelles formes de vie consacrée, par exemple la famille Myriam, les Béatitudes, etc. Toutes ces congrégations ont vécu leur chapitre de rénovation dans la foulée de *Perfectae Caritatis*. Elles ont redéfini leur charisme spirituel et apostolique, ordinairement par un retour aux sources, mais à la lumière des signes des temps. Sous des formes diverses et à des degrés divers, il en résulte certaines orientations qui souvent vont au-delà de ce que l'aggiornamento conciliaire avait déclenché.

Depuis Vatican II, les personnes consacrées ont développé un rapport différent au monde: une approche positive, sympathique. Et ce malgré les relents de restauration d'une certaine vision

préconciliaire que dénoncent vertement Joan Chittister et Arbuckle, entre autres, non sans quelque parti pris idéologique toutefois.

On n'entend plus parler de séparation du monde dans nos communautés. L'évocation des « adieux au monde » publiés jadis dans les revues et les journaux lors d'entrées en communauté fait sourire. On cherche plutôt à être présent au monde. En général, cette insertion ne signifie pas attitude naïve, non critique, puisque nos vœux sont en soi une contestation des convoitises de notre monde. Encore qu'il ne faille pas ignorer le danger de se laisser envahir par la mentalité ambiante.

La mise en relief, par Vatican II, de l'appel général de tous les baptisés à la sainteté et à la construction de l'Église, tout en valorisant la façon particulière des religieux et des religieuses de vivre leur sacerdoce commun des fidèles, a fait disparaître la vision par trop élitiste de la vie consacrée. Conséquemment, les personnes consacrées sont devenues plus attentives à ce qu'elles ont de commun avec les autres membres de l'Église qu'à ce qui les distingue. Cette attitude a beaucoup favorisé l'émergence des personnes associées dans beaucoup de familles religieuses.

Pour ma part, je conclus mon regard sur le présent par cette réflexion toute simple: il me semble que l'avenir de la vie consacrée est à chercher dans la direction de ce qui renaît plutôt que dans le retour à ce qui n'a pas résisté à l'évolution de notre Église et de notre société. Trouvons plutôt des lieux d'incarnation de nos charismes communautaires respectifs, où des sœurs et des frères puissent s'investir courageusement dans une optique de radicalisme évangélique.

Dans les formes nouvelles de vie consacrée

Il est important de tenir compte que la vie consacrée dépasse largement le cadre de la vie religieuse proprement dite. Au synode de 1994, on a fait place non seulement aux sociétés de vie apostolique qui ont même obtenu depuis lors de figurer dans le nom officiel de la Congrégation pour les religieux et les sociétés apostoliques, mais aux vierges consacrées, aux instituts séculiers et, plutôt timidement, aux groupes mixtes (i.e. par le sexe ou le statut ecclésial) de personnes vouées au Seigneur et à l'Église. Et ils sont très nombreux, se multipliant à un rythme comparable à celui qui a caractérisé la floraison des instituts religieux au XIX^e siècle.

À leur sujet, j'é mets deux réflexions:

- ~> D'une part, nous devons les accueillir comme des signes d'espérance pour l'Église et pour la vie consacrée.
- ~> D'autre part, le temps et le discernement de l'Esprit feront leur œuvre. Ce serait appauvrir l'Église que de boudier ces nouvelles formes d'incarnation du radicalisme évangélique comme de souhaiter qu'elles supplantent les formes traditionnelles de vie consacrée. ❖

Partie B - Regard sur l'avenir...

à paraître en

septembre-octobre 2010.

* Mgr Maurice Couture, religieux de Saint Vincent-de-Paul, est archevêque émérite du diocèse de Québec. Il a été archevêque de Québec et primat de l'Église canadienne de 1990 à 2002. Conférencier et animateur de retraites, il a une chronique hebdomadaire à Radio Ville-Marie et est conseiller spirituel national de la Vie montante.

** Nous remercions la direction de l'ATTIR et l'auteur pour l'aimable permission de publier ce texte. Les références sont de la rédaction.

- 1 *Rapport Parent* – classiques.uqac.ca/contemporains/quebec_commission_parent/commission_parent.html - et autres sites sur le sujet.
- 2 Harmer, M. Catherine, *La vie religieuse au XXI^e siècle*, Bellarmin, 1997, p. 132 et note bibliographique, p.182, Couture M.
- 3 Berthelet, Mgr Jacques, c.s.v., *Risquer avec Dieu dans la vie consacrée*, Fides, 1997, 130 pages, cf. chapitre 1.
- 4 Arbuckle, Gerald A., *Refonder l'Église, Dissentiment et leadership*, Bellarmin, 2000, 334 pages.



Le devenir de la vie religieuse au Québec dans la lumière de Vatican II

Dans le cadre de la journée de la vie consacrée, M. Gilles Routhier a prononcé cette conférence à la paroisse Saint-Martyrs Canadiens, à Québec, le 2 février 2010. Nous la publions en deux parties. La partie A présente la partie historique de la vie religieuse dans notre Église du Québec, avant et après Vatican II. La partie B sera publiée en septembre-octobre 2010; elle touchera davantage son présent et son avenir; les vœux seront présentés dans cette dernière partie.

Partie A

J'aurais eu plusieurs raisons pour me défilier lorsqu'on m'a adressé cette invitation d'être avec vous en ce jour de la vie consacrée, de célébrer et de vous adresser la parole, me sentant peu autorisé à parler de la vie religieuse que je ne connais qu'à travers des années de fréquentation de religieux et de religieuses au cours de mes trente années de ministère presbytéral. Un devoir de reconnaissance pour tout ce qu'ont été pour moi au cours de ces années les religieux et les religieuses m'a fait accepter. Merci de m'inclure encore dans votre fraternité et de me recevoir comme l'un des vôtres. En ce jour de la fête de la Chandeleur, j'ai cru qu'il était à propos d'examiner le devenir de la vie religieuse dans la lumière de Vatican II.

En effet, on ne peut s'empêcher, réfléchissant à la vie religieuse au Québec, de prendre pour référence le concile Vatican II. Dans l'imaginaire de plusieurs, c'est à ce moment que tout a basculé, au plan des effectifs d'abord, effondrement rapidement mis au compte de l'*aggiornamento* de la vie religieuse promu par le concile. Très tôt, on va lire l'après-concile à partir du concept de crise – c'est ce que fera la Commission Dumont – et l'on parlera abondamment dans les années qui suivirent, de la crise de la vie religieuse. On aurait alors été en face d'une crise multiforme : crise du clergé, crise du laïc engagé en Action catholique, crise de la famille, crise de la paroisse, crise de la vie religieuse et « crise de la foi », pour ne rien dire de la crise de l'autorité dont on parlait tant dans l'Église à cette époque¹. Pour certains, la responsabilité de cette crise – concept flottant et approximatif, la plupart du temps non-défini – ne pouvait être imputée qu'au concile².

Ainsi, dans le cas de la vie religieuse, le concile ne représenterait pas la « boussole fiable »³, dont nous parle Jean-Paul II, apte à conduire l'Église dans le troisième millénaire, mais comme le responsable de l'effondrement de la vie religieuse. Loin d'être une « boussole fiable », Vatican II serait une boussole dérégulée qui

nous a orientés, pendant toutes ces années, nous conduisant dans une mauvaise direction. Aussi, la solution serait aujourd'hui fort simple et tout indiquée : il s'agirait de restaurer la situation qui prévalait avant Vatican II et qui était garante de la prospérité de la vie religieuse au cours de la première moitié du XX^e siècle.

Aussi, avant d'aborder la question principale de ma causerie, je dois d'abord me demander s'il est exact, ou non, de considérer que le concile Vatican II, plutôt que d'avoir renouvelé la vie religieuse, l'a précipitée en pleine crise. En effet, si cela est le cas, pourquoi voudrions-nous aujourd'hui penser la vie religieuse en nous appuyant sur l'enseignement de Vatican II. Il faut donc être clair sur le diagnostic si l'on veut que le remède soit approprié.

Cela me conduit à proposer un exposé en deux parties : une partie *diagnostic*, qui me conduit à m'interroger sur le passé et à me demander si ce qui est survenu dépend, ou non, d'une mauvaise orientation donnée par le concile ou une mauvaise compréhension de cette orientation, et une seconde partie *prospective* qui me fera réfléchir aux principes qui seraient en mesure de relancer la vie religieuse dans la culture actuelle au Québec.

Petite leçon d'histoire sur le passé récent de la vie religieuse au Québec

D'abord, sur une base historique, on ne peut pas penser que la vie religieuse a toujours été prospère au Québec et que la crise actuelle est un phénomène récent venant interrompre trois siècles et demi d'une histoire heureuse et prospère, cassure que l'on devrait imputer à Vatican II puisqu'elle coïncide avec la mise en œuvre de l'*aggiornamento* qu'il proposait.

Pour mettre les choses en perspective, il faut lire les évolutions récentes en les situant sur le temps long, ce que l'on ne fait pas généralement. Je laisse de côté ici la situation sous l'Ancien régime et les premières décennies du Régime anglais. Disons simplement que la vie religieuse, au début du XIX^e siècle, en particulier la vie religieuse masculine, était en assez mauvais état⁴.

Le XIX^e siècle : deuxième fondation de la vie religieuse au Québec

Si l'on excepte les fondations du XVII^e siècle, il faut attendre la fin des années 1830 avant que la vie religieuse ne s'enracine réellement au Québec avec la venue de religieux français appelés par Mgr Ignace Bourget et quelques fondations locales⁵. C'est là

l'inauguration de la troisième période de l'histoire de la vie religieuse au pays (la première période étant celle correspondant au Régime français et la seconde, celle qui suivit la Conquête), troisième période qui se déroule au moment où la France connaît une période de restauration après les dévastations de la Révolution. S'enracinent alors sur notre sol de nouvelles congrégations, au moment où l'Église canadienne connaît sa deuxième fondation, acquérant une vraie liberté d'action et disposant enfin des moyens adéquats pour déployer librement toute son initiative⁶.

Les grandes migrations du tournant du XX^e siècle

À la suite de cette période de redémarrage, il faut attendre le tournant du XIX^e et du XX^e siècle, alors que les lois anticongréganistes remettaient à nouveau plusieurs religieux français sur les routes du monde⁷, pour voir fleurir la vie religieuse au Canada français. Cette migration est de loin le facteur le plus déterminant dans l'histoire de la vie religieuse au Canada, apportant ici 3187 religieux et religieuses entre 1900 et 1914 seulement, sans compter l'apport des fondations locales.

Ce mouvement s'amorce en 1880⁸, avec l'arrivée au pouvoir

des républicains. Les communautés cherchent alors des refuges (c'est le cas des Trappistes de Bellefontaine, par exemple). Suivent les lois Ferry sur l'enseignement; celle de 1886 surtout, qui interdit l'enseignement aux congréganistes dans les écoles publiques. Ces lois amèneront au Québec plusieurs congrégations de frères enseignants (Frères de l'Instruction chrétienne, Maristes, Saint-Gabriel) et de sœurs, dont les Servantes du Saint-Cœur de Marie (1892). En 1889, la loi du service militaire pousse plusieurs congrégations de prêtres, à envoyer leurs jeunes au Québec: dix ans à l'extérieur de l'Europe exemptent leurs membres du service militaire. Ainsi arriveront Franciscains, Capucins, Eudistes, Pères du Saint-Sacrement, Missionnaires du Sacré-Cœur, etc. Si l'on additionne ces derniers arri-

vages à ceux des années 1840, on a presque la totalité de la vie religieuse masculine au Québec.

Enfin, et c'est le plus gros du mouvement, il y a les lois de 1901 et de 1904. La loi de 1901, sur les associations, obligeait les congrégations à solliciter l'autorisation. Certaines, les Bénédictins de Solesmes par exemple, ne voulurent pas le faire et partirent d'elles-mêmes, se disant expulsées. Puis, en avril 1903, avec l'arrivée de Combes au pouvoir et sa décision de faire refuser en bloc les demandes d'autorisation à la Chambre, on voit se produire ce que Laperrière appelle l'exode des congrégations et l'implantation de plusieurs d'entre elles au Québec. Enfin, en 1904, une nouvelle loi interdit tout enseignement en France aux congréganistes. Cette loi touchait surtout

**Pour mettre les choses
en perspective,
il faut lire les évolutions
récentes en les situant
sur le temps long,
ce que l'on ne fait pas
généralement.**

Photo: Michel Archambault

les Frères des Écoles chrétiennes et les congrégations de femmes autorisées. Alors que les évêques français étaient partisans de la sécularisation (que les religieux restent en France et se sécularisent), plusieurs communautés n'en voulaient pas (par exemple les Filles de la Sagesse). À cette époque, plusieurs membres des congrégations déjà implantées au Québec traversent l'Atlantique pour s'établir dans un Québec qui est alors davantage une terre d'asile qu'un lieu de mission. C'est à ce moment que commence l'âge d'or de la vie religieuse au Québec.

Certes, il y a des fondations locales, déjà au XIX^e siècle, mais l'expansion de la vie religieuse s'appuie largement sur l'immigration de religieux français. Pour tout dire, le recrutement canadien – si l'on excepte les Ursulines et les Hospitalières et les fondations locales – ne commence véritablement qu'à la fin de la première guerre mondiale.

Cette difficulté de recrutement dans les instituts d'origine européenne est souvent lié au manque de « canadianisation » des congrégations religieuses où régnait plus souvent qu'autrement « l'esprit français » plutôt que « l'esprit de foi », comme on le disait chez les Frères des Écoles chrétiennes. Comme l'observe Laperrière, encore en 1914,

« les novices canadiens, rebutés en partie par le caractère français des instituts, sont encore en nombre relativement restreint⁹ », ce que confirme l'examen de plusieurs cas particuliers : départ de nombreux novices canadiens, renvois pour des bagatelles voire réduction d'autorité à l'état laïc. Cela, le Supérieur de Saint-Sulpice le reconnaissait lucidement en 1907 : « Qui donc, quoi donc tarit ici les vocations sulpiciennes ? Plusieurs causes sans doute. La plus vraie, la plus efficace pourrait bien être l'idée que la communauté de Montréal veut demeurer une communauté française en ce sens qu'elle détient les charges supérieures et la majorité dirigeante parmi les Français¹⁰. »

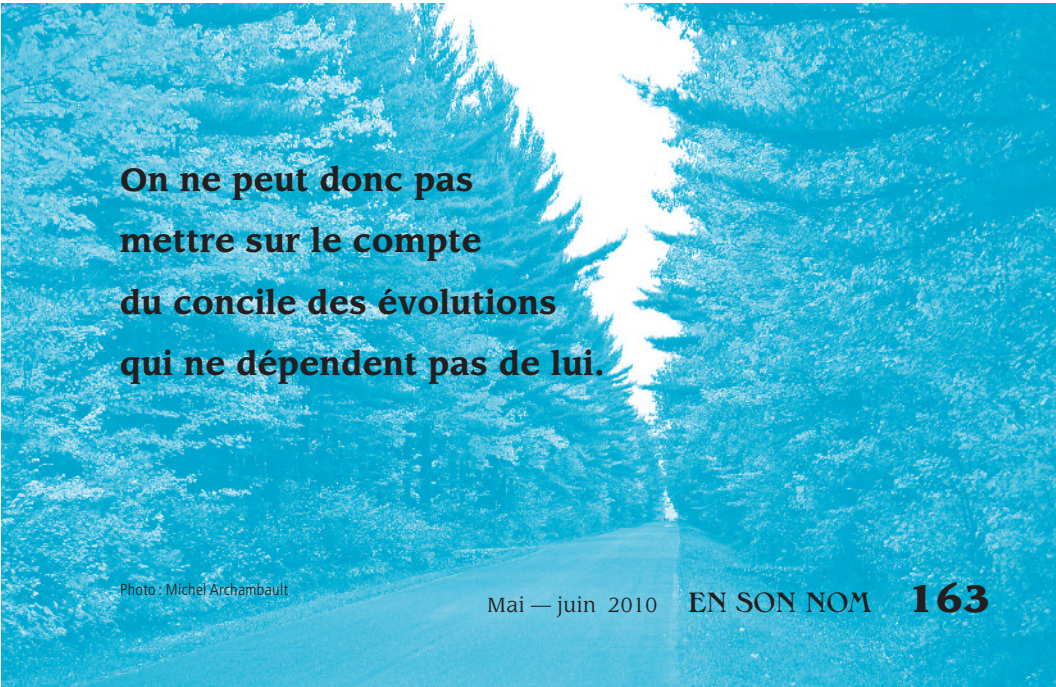
La période de la grande expansion

La période de grande expansion de la vie religieuse au Québec, si l'on soustrait le flux migratoire, est donc relativement brève, le sommet étant déjà atteint au cours des années quarante. Elle va, globalement de 1920 à 1945. En effet, au plan provincial, le meilleur rapport religieux/religieuses par habitant est déjà atteint en 1941. On en comptait alors un pour 87 habitants. Le recensement de 1951 indique cependant déjà l'inversion de la tendance par rapport aux décennies précédentes. Ce rapport

(1/87 en 1941) passe à 1/89 en 1951 et à 1/102 en 1961. C'est dire que, avant même l'ouverture du Concile et bien avant que la révolution culturelle ait pu avoir ses premiers effets, la dynamique expansionniste était brisée¹¹. À partir des années 1940, les effectifs des communautés religieuses cessent d'augmenter plus vite que la population si bien que le recul relatif de la présence du personnel religieux se fait sentir de manière significative bien avant la Révolution tranquille.

Il faudrait certes affiner ces premières observations en examinant de plus près, congrégation par congrégation, les données relatives à l'évolution des effectifs, en ne considérant pas simplement les chiffres absolus, mais en portant attention aux proportions. On trouve un exem-

ple d'un tel travail dans l'étude consacrée aux Frères des Écoles chrétiennes par Nive Voisine. Dans ce cas particulier, le sommet historique, en chiffre absolu, est à situer en 1954, avec 1582 frères. Par la suite, la diminution s'amorce avant de s'accélérer à partir de 1965. Déjà dans les années 1950, on doit renoncer à certaines écoles dans lesquelles les Frères œuvraient pourtant depuis longtemps. Dans d'autres écoles, les laïcs deviennent majoritaires, les frères ne disposant plus du personnel religieux suffisant pour fournir à toutes les demandes ce qui indique que la demande croît beaucoup plus rapidement que les vocations. À cela, il faut ajouter les sorties, phénomène ancien certes, mais qui s'accélère à partir de 1946 avant de prendre de grandes proportions par la suite¹².



**On ne peut donc pas
mettre sur le compte
du concile des évolutions
qui ne dépendent pas de lui.**

Je termine ici ce survol qui aurait mérité plusieurs autres développements et l'ajout de nuances, en tirant deux conclusions : il ne faut pas idéaliser notre passé en laissant entendre que la vie religieuse aurait prospéré ici jusqu'à ce que Vatican II vienne rompre ce développement prodigieux, continu et constant. Cela ne correspond simplement pas à la réalité. Par ailleurs, l'observation plus fine de la réalité nous indique que le retournement de tendance se situe plutôt après la deuxième guerre mondiale et non à la suite de Vatican II. On ne peut donc pas mettre sur le compte du concile des évolutions qui ne dépendent pas de lui. Ce qui se passe est beaucoup plus complexe et cette transformation s'amorce en effet après la deuxième guerre mondiale et est lié à trois éléments principaux : le baby boom, la croissance économique et l'émergence de l'État.

Des facteurs contribuant à la mutation de la vie religieuse au cours de la période d'après-guerre

Au cours de l'après-guerre, le *baby boom* et la prospérité représentaient une pression considérable sur le système de soins hospitaliers et de services sociaux mis en place dans un tout autre contexte. Tôt ou tard, l'Église et le gouvernement devront consentir, bon gré mal gré, à une

révision du système mis en place au XIX^e siècle, tant la pression exercée par une demande croissante est forte. Au mieux, ils ne pourront que retarder pour un temps les révisions globales par des arrangements ponctuels qui font toutefois basculer les équilibres anciens et qui sont annonciateurs des grands mouvements de la Révolution tranquille.

La population, économiquement mieux nantie, exigera toujours plus de services, des services plus diversifiés et d'une plus grande qualité, ce qui entraîne des déboursés toujours croissants et une augmentation considérable des effectifs. Dans le secteur de la santé, le personnel passe de 48 124 en 1951 à 79 539 à l'aube de la Révolution tranquille et l'accroissement des affectations budgétaires dans le secteur de la santé et du bien-être est proportionnel. Or l'Église n'avait ni les ressources financières ni le personnel suffisant pour parer à la demande croissante. N'arrivant pas à suivre le rythme, la voie était donc pavée à une intervention de l'État et à la laïcisation des personnels. C'est sous le Gouvernement de Maurice Duplessis que s'est amorcé l'intervention de l'État dans les secteurs de l'éducation et de la santé, la Révolution tranquille ne faisant que prolonger, en l'accéléralant, cette tendance. Si l'État était le seul en mesure

de défrayer les coûts occasionnés par les nouvelles exigences de la population, il devenait logique de penser que celui qui paie la note veuille un jour ou l'autre présider aux orientations de ces services, comme il était facile d'imaginer que le personnel laïc que l'on embauchait pour suppléer au manque de personnel religieux veuille un jour accéder aux postes de direction.

On observe le même phénomène sur le front scolaire, autre domaine d'activité des religieux et religieuses : du primaire à l'université, la clientèle scolaire passe de 728 755 étudiants en 1945 à environ 1 300 000 en 1960¹³. Non seulement il s'agit là d'un effet du *baby boom*, mais l'aspiration à la scolarisation est de plus en plus nette. Si en 1945 seulement 69,3 % des jeunes de 5 à 19 ans fréquentaient l'école, cette proportion passera à 80,1 % en 1955-56. Voulant décrire d'un trait l'institution scolaire et l'Église de cette époque, des historiens n'ont pas trouvé mieux que la formule « deux institutions débordées »¹⁴. Devant une telle marée, les services mis en place et largement tenus par les religieux et les religieuses ne peuvent plus répondre adéquatement à la demande et cette insuffisance éveillera le doute sur l'efficacité globale du système d'éducation. On en viendra à croire qu'il est désuet et qu'il doit

être repensé de fond en comble. Ici encore, on ne procède pas au moyen de réformes générales et globales, mais il y a une remise en question progressive de la place des clercs et des religieux dans les institutions et le rôle de l'Église dans la société. L'érosion est progressive, mais constante. L'évolution va toujours dans le même sens, la perte du monopole de l'Église et l'affirmation du rôle de l'État.

Les dépenses de l'État en éducation passent de 46,7 millions de dollars en 1950-1951 à 181,5 millions en 1960-1961. Il faut compter aussi avec les nouvelles initiatives de l'État notamment dans le domaine de l'enseignement technique et professionnel, le ministère de la Jeunesse et du Bien-être social développant un réseau d'écoles de métiers et d'instituts techniques¹⁵ échappant partiellement au contrôle du Département de l'Instruction publique de l'épiscopat. De 1940 à 1961, quarante établissements de ce type sont créés, ce qui constitue une première brèche dans le pré-carré réservé de l'Église. Ce sont par ces fissures que s'infiltreront les renouveaux, une brèche non colmatée étant fatalement destinée à s'élargir.

Les éléments qui devaient conduire à un renouvellement en profondeur du système d'éducation se mettent en place au cours

des années 1950, notamment la Commission d'enquête sur les problèmes constitutionnels qui tient audience de 1953 à 1957. Cette Commission, dont le mandat devait être de courte durée, devait fournir au gouvernement des munitions pour affirmer l'autonomie provinciale et servir par là de contre-poids à la Commission Rowell-Sirois instituée par le gouvernement fédéral. Sur les 250 mémoires soumis à la Commission, 140 abordent la question de l'éducation. Cette préoccupation prend tellement d'importance qu'elle justifie à elle seule une annexe spéciale de 407 pages au rapport de la Commission¹⁶. On trouve ici les fondements de la réforme à venir. C'est dire que la question travaillait déjà les esprits. L'éducation est vraiment au cœur des débats des années 1950.

L'effacement progressif de la vie religieuse dans la société

Les deux facteurs conjugués, ralentissement du recrutement et augmentation des services à une clientèle plus nombreuse, auront pour effet de réduire régulièrement la part occupée par le personnel religieux dans le secteur parapublic québécois. Si, au plan provincial, en 1942, 48 % du personnel de ce secteur se compose de religieux et de religieuses, ceux-ci ne compteront plus que pour 30,5 % des effectifs en 1960.

Dans le diocèse de Québec, ce taux chute d'un recensement à l'autre. Si, en 1941 les religieux et les religieuses occupent 75 % des postes de ce secteur, leur proportion n'est plus que de 69 % dix ans plus tard et de 53 % en 1956¹⁷. Même si les principes de la présence privilégiée de l'Église dans ces secteurs n'avaient pas encore été remis officiellement en cause, la réalité, bien loin du discours, n'en évoluait pas moins rapidement. Au plan diocésain, d'une position majoritaire dans le secteur scolaire et hospitalier, les religieux et religieuses passaient, avant 1961, à une situation minoritaire, si bien que même si le principe de leur présence n'avait jamais été remis en cause, le reflux n'en aurait pas moins été réel.

Même constat si l'on examine les évolutions dans le domaine des services sociaux. Si l'on fait un bilan de la décennie 1940-1950, on peut dire que « l'Église réussit à sauvegarder l'essentiel de ses droits dans l'assistance publique. Mais l'État ne cesse de gruger sa chasse gardée. En 1950, tout le problème de l'assistance est à reconsidérer, [si bien...] qu'à l'automne de 1949, les évêques demandent à leurs directeurs d'œuvres de se réunir, pour établir une liste de modifications à la loi de l'assistance que l'épiscopat pourrait suggérer au gouvernement¹⁸ ».

Ces décennies d'après-guerre sont celles des grandes législations sociales¹⁹. Graduellement, l'État-providence se met en place et le Canada se transforme et adopte le modèle de la social-démocratie. De plus, la formation de nouveaux professionnels induit une logique de « service professionnel » qui remplace les concepts de « secours », d'« assistance publique » ou de « charité ». En somme, une grande métamorphose institutionnelle en cours bien avant Vatican II.

Distinguer ce qui est imputable aux changements sociaux et ce qui vient du concile

Survient alors le concile. Deux phénomènes concomitants mêlent leurs eaux : les réformes institutionnelles appelées par les circonstances et mises en œuvre par la Révolution tranquille et l'*aggiornamento* de Vatican II. Le risque, c'est de ne pas faire le départage entre ces deux phénomènes concurrents. Dans ces circonstances, pour l'Église du Québec, la période d'après-concile ne signifie pas simplement la mise en œuvre de Vatican II, mais l'apprentissage à être Église dans une société transformée par la Révolution tranquille et la révolution culturelle qui marquèrent profondément tout l'Occident, troisième phénomène qui s'additionne aux deux autres. Je crois que, en raison de l'urgence de la

situation, les remodelages institutionnels – et leur effet sur les instituts religieux par choc en retour – ont joué un rôle plus déterminant dans la première réception du concile que l'enseignement de Vatican II lui-même. De plus, la crise culturelle qui s'empara de l'Occident s'ajouta au reste et vint brouiller davantage les cartes.

La crise de la vie religieuse dont nous avons déjà dit un mot ne peut pas être comprise en dehors du changement social que traverse le Québec, de la modification du rapport de l'Église à la société et de la profonde crise culturelle qui agite alors l'Occident. La modification des rapports entre l'Église et la société était lourd de signification pour les instituts de vie religieuse apostolique d'hommes et de femmes établis ou fondés au Québec au moment où l'Église devait prendre en charge la société. À partir du moment où l'État prenait le relais, ces instituts, suscités pour répondre à des besoins liés à une époque donnée, se trouvaient du coup plongés dans une crise existentielle sans précédent²⁰. Quelle était donc leur raison de vivre dans cette société qui, par surcroît, leur reprochait maintenant d'avoir rendu ces services à une époque encore pas si lointaine et leur en faisait procès sur la place publique.

Vatican II les renvoyait à la redécouverte de leur charisme alors que, en raison de l'abandon de leurs œuvres, c'était d'une raison de vivre qu'elles avaient besoin. L'existence de ces femmes et de ces hommes n'était plus socialement attestée. Bien plus, ils et elles pouvaient désormais souvent réaliser leur idéal de vie (se donner dans l'enseignement, le soin des malades ou des pauvres) sans embrasser la vie religieuse dont les contours devenaient incertains et l'identité floue. En fait, la vie religieuse apostolique et les instituts fortement enracinés dans des œuvres se ressentirent de la crise d'une manière encore plus forte. ❖

Partie B - à paraître
en septembre-octobre 2010.

* Gilles Routhier, prêtre et théologien, est actuellement vice-doyen de la Faculté de théologie et de sciences religieuses de l'Université Laval de Québec, directeur du programme de Doctorat en théologie pratique et des programmes de deuxième cycle et de doctorat en théologie, responsable facultaire de la recherche. Spécialiste de Vatican II, auteur et conférencier réputé, ici et à l'étranger, il a publié *Penser l'avenir de l'Église*, Fides, 2008.

1 Au début de la décennie 1970, le *Rapport Dumont* utilisait largement le concept de crise pour faire une lecture de la situation de l'Église du Québec. « Que le catholicisme soit atteint actuellement par une crise profonde, personne ne le niera » note-t-il à la première phrase du chapitre I de la première partie. Le mot « crise » revient sans cesse dans ce premier chapitre. Parmi les « indices de crise » (p. 25), qui ne résument pas vraiment la « crise re-

ligieuse du Québec » (p. 19) ou la « crise de l'Église » (p. 23), le rapport énumère les phénomènes suivants : le déclin de la pratique religieuse, l'abandon de leur sacerdoce par beaucoup de prêtres, l'indifférence de la jeunesse, l'éclatement de la communauté chrétienne ou « la crise de la communauté chrétienne » (p. 19 et 23). Le rapport synthèse fera du concept de crise un élément structurant de sa présentation.

- 2 Cette opinion a été récemment reprise par Jean-Luc Marion dans une entrevue qu'il accordait au quotidien *La Croix*, le 21 janvier 2010 : « Dans l'histoire de l'Église, un Concile répond moins à une crise qu'il ne la provoque. Ce fut le cas pour Vatican II, qui a provoqué une crise. » C'est là également la thèse de Michael Novak suivant laquelle tout se détériore après le concile Vatican II.
- 3 « Quelles richesses le Concile Vatican II ne nous a-t-il pas données dans ses orientations ! », écrivait Jean-Paul II le 6 janvier 2001. « À mesure que passent les années (les textes du Concile) ne perdent rien de leur valeur ni de leur éclat. Il est nécessaire qu'ils soient lus de manière appropriée, qu'ils soient connus et assimilés, comme des textes qualifiés et normatifs du Magistère, à l'intérieur de la Tradition de l'Église... Je sens plus que jamais le devoir d'indiquer le Concile comme la grande grâce dont l'Église a bénéficié au vingtième siècle ; il nous offre une boussole fiable pour nous orienter sur le chemin du siècle qui commence » Jean-Paul II, « Lettre apostolique Au début du nouveau millénaire », n° 57.
- 4 Alors que la vie religieuse masculine est presque éteinte, « Depuis la conquête anglaise jusqu'au renouveau politique, culturel et religieux de 1840, les sept communautés religieuses féminines du pays demeurent à peu près stationnaires », M. Jean, *Évolution des communautés religieuses de femmes au Canada de 1639 à nos jours*, Montréal, Fides, 1977, p. 63.
- 5 On pense surtout aux Frères des Écoles chrétiennes (1837), aux Oblats de Marie-Immaculée (1841), aux Sœurs du Bon-Pasteur d'Angers (1844), aux Clercs de Saint-Viateur (1847) et à la

- Congrégation de Sainte-Croix et leur branche féminine (1847). Autant de congrégations fondées en France au moment de la restauration. À cela, il faut ajouter le retour des Jésuites, à la suite de leur rétablissement, en 1842. Il ne faut pas négliger non plus les fondations locales, féminines : les Sœurs de la Providence (1843), les Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie (1844), les Sœurs de Miséricorde (1848) et les Sœurs de Sainte-Anne (1850) et, à Québec, les Sœurs de la Charité de Marcelle Mallet (1849) et les Sœurs du Bon Pasteur et, à Saint-Hyacinthe, les Sœurs grises (1840).
- 6 On pourra lire sur le sujet B. Lévesque, *Éléments pour une sociologie des communautés religieuses au Québec*, (Sherbrooke, Université de Sherbrooke, 1975) en particulier son chapitre « une émigration utopique?, 1837-1876 ».
 - 7 Voir Guy Laperrière, *Les congrégations religieuses. De la France au Québec, 1880-1914*. t. 1. *Premières bourrasques, 1880-1900*; t. 2. *Au plus fort de la tourmente, 1901-1904*. t. 3. *Vers des eaux plus calmes, 1905-1914*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval. Il y a là une mine d'information pour notre sujet.
 - 8 Dans l'intervalle (entre 1850 et 1880), on observe l'arrivée des Frères du Sacré-Cœur (1872), des Dominicains (1873), des Rédemptoristes (1874) et des Carmélites (1875). On observe aussi quelques fondations locales : les Sœurs du Précieux-Sang (1861), des Petites-Écoles de Rimouski (1874) et de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe (1877).
 - 9 Laperrière, vol. III, p. 182.
 - 10 Cité par Laperrière, vol. III, p. 108.
 - 11 Sur le sujet, on consultera B. Lévesque et B. Denault, *Éléments pour une sociologie des communautés religieuses au Québec*.
 - 12 N. Voisine, *Les Frères des Écoles chrétiennes au Canada*, vol 3, *Inquiétudes et renouvellement. 1946-1987*, Québec, Anne Sigier, 1999, p. 148-162. Chez les Sœurs de Sainte-Anne, par exemple, la pointe de croissance (prise en compte des professions, des décès et des sorties), est atteinte en 1930. Ensuite, la croissance ralentit. Voir Louise Roy, *Les Sœurs de Sainte-Anne. Un siècle d'histoire*, Montréal, Paulines, 1992, p. 74-75.
 - 13 L'augmentation serait encore plus grande si l'on prenait pour point de départ l'année 1942, avant la loi de l'instruction obligatoire jusqu'à 14 ans de 1943.
 - 14 Linteau, Durocher, et al., *Histoire du Québec contemporain*, Montréal, Boréal, 1989, p. 308.
 - 15 Cf. J. P. Charland, *Histoire de l'enseignement technique et professionnel 1867-1982*, Québec, IQRC, 1982.
 - 16 A. Tremblay, *Contributions à l'étude des problèmes et des besoins de l'enseignement dans la province de Québec*, Annexe 4 du Rapport Tremblay, 1955, 407 p.
 - 17 Source, J. Hamelin, *Histoire du catholicisme québécois *** : Le XX^e siècle, Tome 2, de 1940 à nos jours*, Montréal, Boréal express, 1984, p. 177.
 - 18 Id.
 - 19 Assurance chômage, allocations aux invalides, allocations familiales, pensions de vieillesse, assurance hospitalisation.
 - 20 Voir la thèse de doctorat récente de Gaétane Guillemette, n.d.p.s. sur les Sœurs de Notre-Dame du Perpétuel-Secours (Université Laval, 2003).

POUR ALLER PLUS LOIN

Pour s'incarner, le devenir de la vie religieuse, ou de la vie consacrée dans un sens plus large, ne peut naître en dehors du contexte réel de notre Église et de notre société.

Dans son livre *Penser l'avenir de l'Église*, Gilles Routhier nous permet d'aller plus loin dans notre réflexion. D'entrée en matière, il développe une série de *Penser l'avenir de l'Église*, c'est... Les défis de l'Église du Québec à « advenir » sont énoncés. Un mot central : Évangile...

Routhier, Gilles, *Penser l'avenir de l'Église*, Fides, 2008, 158 pages.



**Un grand vent s'est levé
dans la maison des Apôtres :
en toute langue
on entend publier les merveilles de Dieu.
Peuples, comprenez et chantez :**

**Béni sois-tu, Esprit créateur,
qui renouvelles tout l'univers !**

**Royaumes de la terre, chantez pour Dieu,
jouez pour le Seigneur :
C'est lui qui donne à son peuple
force et puissance.**



Hymne, Commun des Apôtres,
Prière du Temps présent, p. 1459

Photo : Yvonne Bouchard Marcoux



Espace de gratuité

« Avance en eau profonde... »

Luc 5,4



Notre-Dame de Vie



***«Et le Verbe s'est fait chair et
il a demeuré parmi nous
et nous avons vu sa gloire» (Jn 1,14)***

L'Institut Notre-Dame de Vie se reconnaît dans cette parole de l'Évangile. Ses membres désirent accompagner le mouvement du Verbe s'incarnant en notre monde, épousant les joies, les travaux, comme les souffrances de l'existence humaine, afin que tout puisse être offert au Père et retrouve en Lui, joie et plénitude. Consacrés, ils sont voués à Dieu et à son œuvre de régénérescence, de salut. Séculariers, ils sont présents au monde tel qu'il est; ils en acceptent les richesses comme les paysans, demeurant et travaillant dans les structures qui lui sont propres pour y porter le ferment de l'Évangile.

Dans l'esprit du Carmel

Pour réaliser au jour le jour «cette suite du Christ Jésus», les membres de Notre-Dame de Vie s'appuient sur la grâce du Carmel. Comme Élie le prophète, ils veulent témoigner de la présence aimante et toute puissante du Seigneur Dieu et promouvoir ses droits tout comme ceux de l'être humain, surtout ceux des personnes les plus délaissées. La vie et l'enseignement des Maîtres du Carmel éclairent leur marche:

- Thérèse d'Avila leur apprend à chercher Dieu dans l'intimité de la prière silencieuse, à suivre, avec persévérance le chemin qui mène à Lui;
- Jean de la Croix leur enseigne la science de l'espérance qui purifie et détache de tout;
- Thérèse de L'Enfant-Jésus, qui a partagé les impuissances et les interrogations de ses contemporains, les encourage à suivre la voie de la confiance en l'infinie Miséricorde;
- Édith Stein les forme à ne désirer qu'une chose: participer au mystère de l'autre jusqu'au sacrifice de soi;
- ... et tant de saints et de saintes d'hier et d'aujourd'hui dont la vie est un appel!

La fondation

Pour partager les richesses de l'Évangile et de la tradition carmélitaine avec les hommes et les femmes de leur temps, dès 1932, le père Marie-Eugène de l'Enfant-Jésus, carme¹, et le petit groupe initial, dont Marie Pila fut la première responsable, accepteront de risquer l'aventure d'une fondation pour laquelle, à cette époque, il n'existait pas de cadre ecclésial. Seul l'Esprit les orientait et stimulait leur désir de pénétrer le mystère d'un Dieu Amour, source de tout être, de s'unir à lui, assurant une présence au milieu du monde.

Le nom

Ce nom – Notre-Dame de Vie – est à la fois un vocable de la Vierge et un lieu proche d'Avignon dans le sud de la France. Marie y manifeste sa tendresse maternelle depuis le VI^e siècle, redonnant forces spirituelles à ceux et celles qui prient avec confiance. La chapelle de Notre-Dame de Vie et la propriété qui l'entoure furent données au groupe naissant qui prit ce nom. Le père Marie-Eugène considérait Marie comme la véritable fondatrice de l'Institut, et disait: «Marie est ici Mère de vie, nous sommes en sa maison, en un lieu qu'elle a choisi



pour y étaler les richesses de sa grâce et la puissance de sa fécondité.» Lieu de grâce en effet, il continue à attirer; c'est le centre international de l'Institut.

Organisation et développement

Fondé en 1932, reconnu en 1948 comme institut séculier de droit diocésain dès la promulgation de «Provida Mater» il est, depuis 1962, de droit pontifical. International, il est présent en Amérique. En 1964, la Providence ayant choisi Montréal comme premier lieu d'insertion, des membres de Notre-Dame de Vie sont présents en plusieurs lieux du Québec et aussi au Vermont. Notre Institut est aussi présent en Europe, en Asie, en Afrique et compte environ 700 membres de 20 nationalités. En 1973, il est constitué de trois branches autonomes animées d'un même esprit, deux branches laïques, féminine et masculine, une branche sacerdotale et des foyers associés.

Formation initiale

Elle suppose : une emprise de Dieu éveillant un désir d'absolu, de don complet de soi à Dieu et aux autres dans la vie consacrée. On y retrouve une attirance pour une vie mixte unissant prière contemplative, amour du silence et de la solitude et volonté de travailler dans les structures du monde. L'engagement au cœur du monde se réalise

- en respectant ses lois propres;
- en portant un témoignage apostolique discret;
- en nouant des liens fraternels au sein d'une famille spirituelle enracinée dans l'exemple de saints et saintes dont l'enseignement les accompagnera tout au long de la route;
- enfin, l'amour de la Vierge Marie et le désir de lui ressembler.



Photo - NDV

Le père Marie-Eugène aimait dire « qu'en toute vocation il y a une correspondance mystérieuse entre l'appel que l'on porte et le charisme propre d'un institut; une harmonie entre l'être que l'on est et la réalisation présentée ». Concrètement, cette première expérience d'appartenance s'approfondit au cours de séjours prolongés et continus dans un centre de l'institut, pour y bénéficier d'une formation spirituelle et théologique, y trouver un soutien fraternel, y apprendre le service désintéressé. Au terme de cette formation initiale, les membres au sens strict s'engagent par vœux à suivre le Christ chaste, pauvre et obéissant, vœux renouvelables puis définitifs. Les associés prononcent des engagements selon leur état de vie.

Formation permanente

Pour soutenir l'authenticité de leur témoignage évangélique, tous les membres de Notre-Dame de Vie, où qu'ils soient, privilégient la rencontre avec Dieu dans l'oraison, « cet échange d'amour avec Celui dont on se sait aimé »². Ils y joignent le désir de retrouver périodiquement des temps de silence et de solitude. Ils ont aussi à cœur d'acquérir toutes les connaissances nécessaires à l'exercice de leur profession, pour mieux servir leurs frères et sœurs et transformer les structures du monde selon l'Évangile.

Présence au cœur du monde

L'exercice d'un métier, quel qu'il soit, assure cette présence active et responsable au sein du monde, caractéristique des instituts séculiers. Les membres laïques, hommes et femmes, travaillent selon leur compétence dans les domaines les plus variés. Au Québec : professions médicales, service social, enseignement, télécommunications, administration, pastorale. L'Institut Notre-Dame de Vie n'est donc orienté vers aucune œuvre particulière, ses membres peuvent vivre isolés ou en petits groupes selon les pays et les circonstances. Les prêtres exercent leur ministère au sein du *presbyterium* de leur diocèse respectif, certains assurent les services pastoraux dans les centres de formation, animent divers groupes de prière ou participent à des services d'Église au niveau diocésain, national ou international. D'autres enseignent au *Studium* de Notre-Dame de Vie, (Venasque) agrégé à la faculté pontificale carmélitaine du *Teresianum*.

Les foyers associés vivent leur appartenance à Notre-Dame de Vie au sein de leur famille et de leurs obligations professionnelles. Plusieurs

collaborent aux services offerts par leur paroisse, en particulier au niveau de la catéchèse initiatique. Les centres de Notre-Dame de Vie, présents sur les divers continents, sont aussi des lieux de ressourcement où sont offerts périodiquement aux enfants, jeunes et adultes, des sessions de formation à la prière contemplative, ferment de toute action apostolique au sein du monde.



Centre Notre-Dame de Vie au Québec,
à Saint-Paul d'Abotsford

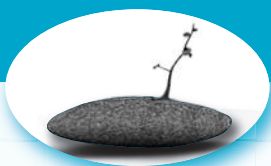
Selon son charisme propre, l'Institut Notre-Dame de Vie entend participer, par les divers engagements de ses membres, à l'œuvre de renouveau spirituel souhaité pour notre XXI^e siècle.

«Oui, l'Esprit Saint vit dans nos âmes, l'Esprit Saint vit dans notre monde, et il manifeste sa vie; il la manifeste par sa grâce, par ses emprises qui sont des appels pour chacune de nos âmes³». ❖

** Thérèse Remy est membre de l'Institut Notre-Dame de Vie. Envoyée, à Montréal, en octobre 1964, par le Père Marie-Eugène de l'Enfant-Jésus, carme fondateur, elle a été la responsable du groupe féminin de l'Institut Notre-Dame de Vie présent au Canada, jusqu'à son retour en France en 2004. Pendant ces 40 années au Québec, elle a été professeure de philosophie, formatrice de futurs enseignants/enseignantes et de futurs prêtres. De plus, accompagnatrice spirituelle pour faire découvrir et approfondir aux personnes la spiritualité du Carmel, elle a écrit les ouvrages suivants : **L'Expérience de Dieu avec le Père Marie-Eugène de l'Enfant-Jésus**, éd. Fides, 1999 et **Comment lire : Je veux voir Dieu**, éd du Carmel, 1999.*

Site à consulter : www.notredamedevie.org

- 1 Le père Marie-Eugène est l'auteur de *Je veux voir Dieu*, ouvrage de théologie mystique présentant les conférences données au groupe initial de Notre-Dame de Vie et reprises par la suite devant des auditoires très divers.
- 2 Sainte Thérèse d'Avila (*Vie*, chap. VIII).
- 3 P. Marie-Eugène de l'Enfant-Jésus, *Prière et Action*.



Groupe « Cailloux »

*Le Groupe « Cailloux » est formé de jeunes religieux et religieuses de 40 ans et moins, membres de communautés religieuses : nouvelle, contemplative, semi-contemplative ou apostolique. **Leur objectif** : contribuer à construire l'Église et l'humanité ainsi qu'à alimenter ensemble, chacun, chacune avec sa couleur et son charisme, le renouveau de la vie consacrée, à partir de son propre vécu, avec ses passages et ses expériences « étoilées ».*



*Avec la collaboration de Maximilien-Marie, o.c.d.**

Joie d'être...!

Quel honneur et quel bonheur de vous partager ma joie d'être prêtre ! C'est avec enthousiasme que je traverse l'océan Atlantique pour vous rejoindre par la pensée et la prière.



Photo : OCD

Après neuf années de formation, après l'année diaconale vécue au Sénégal, dans notre nouvelle fondation, j'ai reçu l'ordination sacerdotale le 19 septembre 2009, dans la chapelle de notre couvent du Broussey, non loin de Bordeaux, en France. Une aventure magnifique a commencé en ce jour. Je n'ai que 29 ans, sans doute plusieurs dizaines d'années de ministère devant moi, au service de toute l'Église, en marche avec tout un peuple porté par l'Esprit Saint.

Mais, plusieurs décennies pour vivre quoi?... Quelle est cette aventure ?

UNE MISSION DE FOI

Vous imaginez bien qu'il n'est pas facile de dire en quelques mots la force d'un tel événement et le retentissement que cela a provoqué en moi... Pour vous expliquer comment je l'ai vécu, je voudrais vous proposer deux citations de Benoît XVI qui m'ont accompagné dans ma préparation.

La première est extraite de son livre *Jésus de Nazareth*, c'est une question toute simple. «Qu'est-ce que Jésus a vraiment apporté, s'il n'a pas apporté la paix dans le monde, le bien-être pour tous, un monde meilleur? Qu'a-t-il apporté? La réponse est très simple!» Alors, que répondriez-vous? C'est un mot qui tient en quatre lettres. Non... ce n'est pas l'amour... Ce n'est pas non plus la paix... Voilà la réponse proposée par Benoît XVI: ce que Jésus a apporté au monde, c'est tout simplement... «Dieu. Il a apporté Dieu. Dès lors, nous connaissons sa face, dès lors nous pouvons l'invoquer. Dès lors, nous connaissons le chemin que, comme homme, nous devons prendre dans ce monde.»

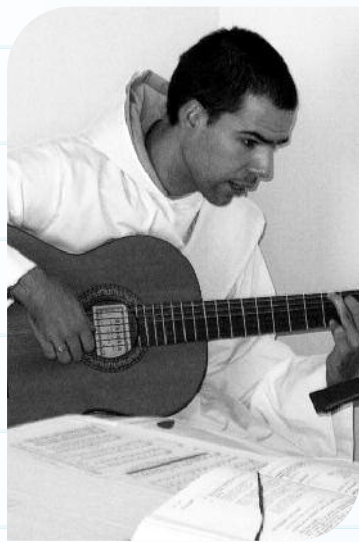


Photo: OCD

La deuxième citation est celle que j'ai choisie pour mon image d'ordination: «tel est le devoir central du prêtre: apporter Dieu aux hommes». Oui, apporter Dieu! Rien que ça! Apporter Dieu, ce fut le but même de Jésus lorsqu'il vint sur terre pour rencontrer les êtres humains. Voilà ce que je découvre aujourd'hui dans ma mission comme prêtre: agir dans le prolongement de l'action et de la mission de Jésus, apporter Dieu... Ce Dieu qui est le même pour tout être humain, pour toutes les nations, quelle que soit notre couleur. Ce Dieu qui nous parle, personnellement et universellement, dans de multiples langues, et qui nous attend en nous appelant par notre nom.

Mais... pour apporter Dieu, il faut d'abord le connaître. Quelle préattention!... Heureusement, nos défauts n'empêchent pas Dieu d'agir dans son Église et de transmettre sa grâce. Oui, ce Dieu que nous rencontrons chaque jour dans l'Eucharistie, avec nos frères et sœurs,

celui qui nous parle dans sa Parole quotidiennement, celui qui nous accueille dans l'oraison silencieuse que nous vivons tous les jours au couvent, ce Dieu veut passer par nous pour rejoindre les êtres humains, nos sœurs et frères, *tous* les êtres humains !

UNE MISSION NOURRIE À LA SOURCE

Je découvre de plus en plus combien cet équilibre entre la vie de prière silencieuse et la vie apostolique est vital. Dans la vie contemplative et communautaire, avec mes frères, nous essayons de nous abreuver quotidiennement à la source de toute vie, à la vraie Vie qu'est Jésus Christ. C'est là que nous apprenons à connaître Dieu. C'est là aussi que nous trouvons qui nous sommes vraiment. Sans le silence parfois aride et rude, sans cette solitude qui peut s'avérer pesante, il n'y aurait pas de véritable espace libre dans nos cœurs pour accueillir la volonté de Dieu. C'est le travail de toute une vie bien sûr, mais toute la tradition du Carmel, les grands saints et saintes que sont Jean de la Croix, Thérèse d'Avila et Thérèse de Lisieux nous y encouragent !

Ma vie de prêtre va être colorée par cette grâce du Carmel. Oui, Dieu m'a donné la joie immense d'être avant tout religieux dans cette grande famille, cela fait partie aujourd'hui de mon identité profonde. Aussi, dès que quelqu'un veut discuter de religion, de l'être humain, de Dieu, c'est à travers notre charisme du Carmel que j'essaie de le rejoindre, avec ces mots qui nous viennent de si loin, de cette terre de Jésus, du Mont Carmel en Palestine, de l'expérience du prophète Élie attentif à la brise légère par laquelle Dieu vint à sa rencontre sur la montagne (1 R 19).

MES DÉCOUVERTES AU SÉNÉGAL

Rejoindre les êtres humains pour leur transmettre la grâce que Dieu nous confie est une aventure magnifique. J'ai eu la chance de la vivre, durant mon année diaconale, dans une culture qui m'était totalement inconnue, à 4 000 km de mon pays. Notre mission du Sénégal est située à Kaolack, à environ 200 km de Dakar. C'est une ville importante (sa population est estimée à 150 000 habitants) dont le marché est l'un des plus grands du Sénégal. La population est musulmane à 95 % si bien que le défi de la vie avec l'islam est permanent. Proposer la grâce du Carmel à cette population est le défi des quatre frères carmes français qui vivent aujourd'hui au Sénégal, avec

l'appui précieux de trois jeunes frères africains qui se forment pour devenir carmes.

L'aventure est magnifique car elle nous donne de percevoir la grandeur du Christ et de la tradition du Carmel. Quelle que soit la nationalité, la culture, l'éduca-



Photo : OCD

tion, le Christ est plus grand, il parle à chaque personne. Il en est de même pour le Carmel : rencontrer notre Seigneur dans la paix du silence intérieur est une expérience que tous et toutes peuvent vivre ; en faire son ami, son appui, le conseiller intime sur lequel on peut construire une vie, peut être vécu par chacun, chacune. Au cours de cette petite année passée au Sénégal, il m'a été donné de découvrir la richesse de la culture sénégalaise, mais, plus encore, de voir combien le Christ peut rejoindre toute personne. Cela reste toujours un défi, car la différence culturelle rend parfois le dialogue et la vie commune difficiles. Toutefois, les moments de communion sont si riches que, enracinés dans la prière, ils invitent à s'investir toujours plus au service de l'Église et de cette population du Sénégal.

Concrètement, c'est notamment en accompagnant des groupes du Renouveau charismatique et des Scouts du Sénégal que j'ai eu l'occasion de rencontrer véritablement des Sénégalais et de prier avec eux. Leur Église est toute jeune (le diocèse de Kaolack n'a qu'une soixantaine d'années), il n'y a encore ni saint ou sainte, ni bienheureux ou bienheureuse du Sénégal officiellement reconnus et peu de congrégations se sont implantées là-bas. La grâce du Carmel est reçue avec beaucoup de joie. L'attente de l'Église de ce pays est grande, si bien qu'elle nous confie une partie de la formation des jeunes séminaristes. À Keur Mariama, juste à côté de notre futur couvent, se trouve la maison qui accueille les futurs prêtres sénégalais pour leur première année de formation. Les évêques du Sénégal nous ont demandé de faire partie de l'équipe des professeurs afin de les aider à poser les bases de leur vie spirituelle.

UNE AVENTURE QUI SE POURSUIT

Aujourd'hui, de retour en France pour achever ma formation, je ne sais pas si je retournerai un jour au Sénégal. Le désir est bien là, mais la décision ne m'appartient pas. Peu importe, au fond ! Effectivement, cette aventure à la suite du Christ est de tout temps et de tout lieu. L'Esprit Saint est continuellement à l'œuvre à travers nos humbles *fiat* cultivés au quotidien, dans la grâce du Christ Sauveur. C'est tellement grand, c'est tellement beau de voir l'œuvre de Dieu s'accomplir non seulement malgré nos pauvretés, mais dans la transformation de celles-ci !

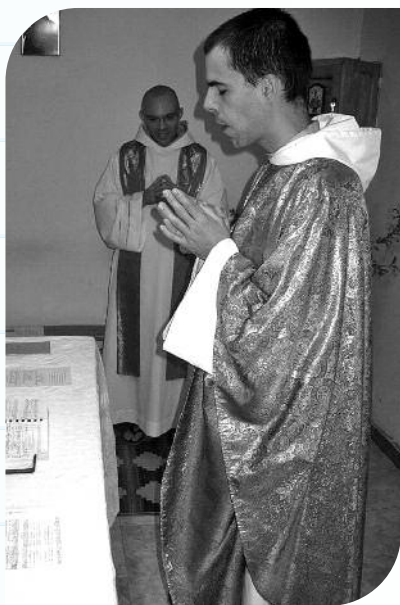


Photo : OCD

Déjà, après quelques mois de ministère en France, je peux témoigner de la puissance de la grâce, surtout à travers un sacrement dont je redécouvre la richesse d'une manière nouvelle : le sacrement de la réconciliation. Combien de chrétiens — et moi le premier ! — sous-estiment la beauté de cette rencontre qui nous est proposée ! Oui, Dieu nous attend pour déverser son amour avec une délicatesse et une douceur sans pareil !

L'appel de Dieu est une aventure magnifique ! Avec vous, avec toute l'Église, je prie pour que la beauté de chaque vocation soit toujours plus reconnue, pour que de nombreuses vocations de prêtres puissent éclore dans nos divers pays, comme un service qui nous rassemble dans la diversité des charismes, pour nous abreuver avec nos sœurs et nos frères de toutes conditions, aux sources vives du salut, en Sa présence... ❖

** Fr. Maximilien-Marie du Père miséricordieux, carme français, né en 1980, il habite le couvent du Broussey, en France. Rentré au Carmel en l'an 2000, il a été ordonné le 13 septembre 2009, à l'issue d'une année de stage au Sénégal. Il poursuit une formation apostolique d'accompagnateur spirituel.*



Chapitre et « Familles évangéliques »

Cet article concerne le cas où un institut¹ invite des personnes à participer à son Chapitre au titre de leur appartenance à la même Famille évangélique². Il s'agit donc ici des seuls membres des communautés chrétiennes qui se réfèrent à la même figure évangélique que l'institut : que le projet particulier de ces communautés soit de vivre le baptême comme laïcs ou laïques, ou de diriger une institution ou d'animer un réseau d'institutions, ou bien de servir les plus démunis comme volontaires, voire de s'engager dans le célibat consacré, ou encore d'autres formes de projet.

Depuis quelques années, des instituts s'interrogent sur l'éventualité de faire participer à leurs réflexions ou leurs décisions, voire même d'inviter à leur Chapitre provincial ou général des hommes ou des femmes qui, sans être membres de leur institut, se situent dans la mouvance évangélique de leur fondateur ou fondatrice. Il arrive aussi que des personnes, des groupes ou des communautés chrétiennes proches d'un institut désirent - plus ou moins fortement - être associés à la réflexion de cet ins-

titut sur tel ou tel sujet, y compris au sein de l'instance de gouvernement qu'est un Chapitre.

Les réponses données à ces questionnements sont variées. Elles dépendent de bien des facteurs : la taille de l'institut, les lieux où il est implanté, l'état des relations avec les personnes, le groupe unique ou la pluralité des communautés chrétiennes associées à l'institut dans une même Famille évangélique, l'état de structuration de chacune des communautés chrétiennes mem-

bres de la Famille et l'état de structuration de la Famille elle-même, les préoccupations des instituts, les thèmes abordés par le Chapitre, le fait que ce soit un Chapitre provincial ou un Chapitre général, etc. Certains instituts, après s'être interrogé choisissent de ne pas inviter, d'autres, oui. Il arrive aussi que quelques-uns après avoir pris une décision à une certaine période, prennent la décision inverse quelques années plus tard. Quelques exemples donneront une idée de l'éventail des situations vécues.

Des expériences diverses

Dans la province où avait lieu le Chapitre général, un institut international a lancé une invitation auprès des sœurs, des différentes communautés chrétiennes constitutives de leur Famille évangélique et de personnes amies. Au programme : participation à la messe de clôture du Chapitre, puis repas et fête. Le nouveau Conseil de congrégation a alors été présenté aux personnes qui ont pu venir, et les grandes lignes des orientations du Chapitre leur ont été communiquées.

Lors d'une Assemblée générale préparatoire au Chapitre général d'un institut de petite taille, ont été invités des membres du groupe dit des « Laïcs associés » et des personnes en responsabi-

lité dans le Réseau d'établissements. La désignation s'est faite entre pairs. L'invitation concernait la journée de réflexion sur les relations mutuelles entre ces deux réalités et l'institut. Pour chaque groupe, l'un des délégués devait dire le point où en était ce groupe. Il s'adressait ensuite librement aux membres de l'institut, dans le contexte précis de sa réflexion sur des orientations à prendre pour les six années à venir.

Tel autre institut a invité pour quelques jours au Chapitre général des personnes laïques et des prêtres venant de différents pays, engagés au sein des diverses communautés chrétiennes de la Famille évangélique. Ces hommes et ces femmes étaient membres de la Fraternité des associées, ou responsables de réseaux d'institutions, ou bien jeunes volontaires, ou encore membres d'un petit groupe en marche probable vers un institut séculier. L'institut avait appelé chacun et chacune nominativement. Leur présence au Chapitre visait à permettre à tous les membres du Chapitre de mieux percevoir la réalité des relations mutuelles vécues à travers le monde. Puis le Chapitre a continué seul sa réflexion et pris ses décisions sur ce sujet.

Autre type d'invitation : un institut a procédé de la même façon,

mais sur la base de la responsabilité des personnes, et à partir de délégation. Il s'agissait d'une invitation à participer à tout le Chapitre général comme « observateurs » ou « observatrices ». Cette fonction est à entendre ici dans un sens proche de celui que décrivait le Père Yves Congar à propos du Concile Vatican II : *« Des hommes et des femmes représentant une Église ou les positions d'une communauté ecclésiale et qui sont accrédités comme tels auprès d'instances officielles d'une autre Église non comme membres de plein droit de cette instance, mais pour suivre son travail et servir d'informateur dans un sens ou dans l'autre »*³. Dans un autre institut, le Chapitre général a donné la parole à ces « observateurs » et « observatrices » au moment où ont été abordées les questions des relations mutuelles dans la Famille. Il est arrivé encore, dans un autre institut, que parole leur ait été donnée tout au long du Chapitre, comme les autres membres du Chapitre. Dans les trois situations ci-dessus, ces personnes n'avaient pas droit de vote, bien entendu. Dans le cas contraire, en effet, cela rendrait tout simplement le vote nul *ipso facto*. De plus, les personnes invitées n'étaient pas présentes au moment des élections de personnes.

Un autre institut avait prévu, lui, de célébrer au milieu de son Cha-

pitre général, la naissance de la Famille évangélique composée de plusieurs instituts et plusieurs communautés chrétiennes associées à l'un ou l'autre des instituts. Cette fête marquait pour les membres du Chapitre comme pour les autres personnes, une étape du chemin fait par ces communautés et les instituts, chemin validé et encouragé par le Chapitre.

Autre situation vécue, encore, celle de deux instituts qui ont choisi de célébrer leurs Chapitres aux mêmes dates. Ils ont invité pour une journée des personnes déléguées des différentes réalités vécues en « Famille » pour venir témoigner de ce qu'elles vivent et des questions qu'elles se posent. Puis chaque Chapitre général a poursuivi son travail et voté ses orientations relatives à la Famille : la plupart communes aux deux instituts, et quelques autres propres en fonction de circonstances particulières.

D'autres exemples pourraient être ajoutés, ceux-là suffisent à donner une idée de la variété des situations. Ils permettent aussi d'attirer l'attention sur quelques points.

Un signe d'appartenance à une même Famille

Tout d'abord, force est de constater que ces situations sont l'un



Université Laval, Québec, 10 septembre 2009 – Rick van Lier, o.p., et Bernadette Delizy, r.s.c., membre du jury à la soutenance de thèse de Madame Mireille Éthier

des signes de la naissance ou la renaissance des «Familles évangéliques». C'est un fait: Dieu lui-même enrachine dans une même figure évangélique et appelle à avancer dans le sillage des mêmes fondateurs des personnes autres que les seuls membres d'un institut⁴. Tout naturellement, dès le début de leur marche commune, les nouveaux disciples des fondateurs *ou des fondatrices* ont envie de découvrir davantage les premiers disciples et réciproquement. Ensemble, ils veulent s'épauler pour annoncer son visage de Lumière. L'invitation à participer d'une manière ou d'une autre à un Chapitre se fonde donc sur la reconnaissance de l'appartenance à la même Famille. Le même fondement guide parfois le désir éprouvé par d'autres membres de la Famille de

participer à un Chapitre de l'institut. Il ne peut s'exprimer que sous la forme d'un souhait, dans le respect de l'autonomie de l'institut.

Parmi les modes de participation, certains tiennent à une seconde conviction: la manière qu'ont les autres membres de la Famille de connaître et de vivre la même figure évangélique peut être une source d'interpellation pour l'institut (et réciproquement !)⁵. Toutefois, reconnaissons-le, la participation au Chapitre n'est, en soi, ni nécessaire à la reconnaissance de la qualité de «membre de la Famille évangélique», ni nécessaire à l'interpellation mutuelle. D'autres modes existent comme des formations communes, des temps forts spirituels partagés, des lignes de force vécues parallèlement ou ensemble, des groupes de réflexion, etc., sans oublier les modes canoniques de reconnaissance de chaque communauté chrétienne et de la Famille elle-même.

Éléments en vue d'un discernement

Inviter à participer à un Chapitre dans le cadre des Familles évangéliques, relève d'un choix et donc d'un discernement. Parmi les éléments à prendre en

compte, ces expériences vécues permettent de citer au moins quelques points d'attention :

- Pourquoi rechercher la présence de membres de la Famille ? Pour vivre un temps fort de l'institut avec eux ? Pour un éclairage sur ce qu'ils vivent ? Pour un éclairage sur ce que l'institut vit ? Pour réfléchir aux relations mutuelles ? Pour qu'ils soient témoins du chemin de l'institut ? Pour d'autres raisons ?
- Quel moyen permet davantage le but que cherche l'institut et évite en même temps ce qui pourrait conduire à une influence sur lui ?
- Quel mode de « participation » ou de « non-participation » est le plus souhaitable pour cela ?

Dans le cas précis d'une présence de membres de la Famille au Chapitre, d'autres points sont importants.

- Comment définir leur rôle précis (Écouter en silence pour mieux entrer de l'intérieur dans la démarche de l'institut ? Dialoguer avec les capitulants ou capitulantes pendant les séances, et si oui, à quels moments, sur quels sujets ?).
- Comment choisir les personnes (nomination par l'institut, délégation par les communautés chrétiennes,...) ?

- Comment les informer précisément sur ce qu'est un Chapitre ?
- Comment informer l'institut et veiller à la « réception » de la décision (il est difficile de comprendre que des personnes extérieures à l'institut seront présentes alors que certains membres de l'institut n'y sont pas) ?
- On n'oubliera pas de prévoir qui paie quoi.
- On veillera également à dire que le Chapitre étant souverain, il peut récuser l'invitation, une fois qu'il est ouvert !

Notons-le et ne l'oublions pas : toutes ces questions pourraient être inversées si une communauté chrétienne, membre d'une Famille évangélique, avait son Chapitre (ou mot équivalent) et s'interrogeait sur l'invitation ou la non-invitation de membres de l'institut ou d'une autre communauté !

Autonomie et articulation

En fait, la question de fond est celle de l'autonomie de chaque communauté - dont l'institut - et son articulation avec la Famille. Le chemin de renouveau des Familles anciennes et le chemin de naissance de Familles nouvelles invitent à regarder les questions ci-dessus comme révélatrices d'une transition entre deux périodes des relations mutuelles.

Inviter à participer à un Chapitre dans le cadre des Familles évangéliques, relève d'un choix et donc d'un discernement.

Chacune des périodes étant relative au temps, certes, mais aussi au nombre de personnes ou de communautés chrétiennes impliquées, voire d'autres facteurs, comme le désir de rester dans un stade informel.

Dans une première période, la Famille se décline plutôt comme des relations mutuelles entre personnes ou groupes de personnes ayant des vocations baptismales complémentaires (en bref: religieux/laïcs). Le Chapitre représente un élément important des relations. C'est un lieu de décision pour l'institut. C'est aussi un lieu symbolique pour l'identité de la figure évangélique: le Chapitre ne doit-il pas vérifier si l'institut est fidèle à sa vocation et lui donner une impulsion pour l'être toujours plus dans l'avenir? Il est donc en même temps le lieu symbole de la reconnaissance de la parenté entre l'institut et ces groupes de nouveaux disciples des fondateurs. Lieu symbole et lieu réel si l'institut en vient à reconnaître canoniquement des communautés associées⁶.

Dans une seconde période, la Famille prend le visage d'une com-

munion de communautés chrétiennes ayant chacune leur projet, leur autonomie, leur manière particulière de donner chair dans la so-

ciété à la figure évangélique commune. Alors, ce qui importe est le «Chapitre» de la Famille évangélique - ou mot équivalent. De ce second temps, on peut donner un exemple, le «Chapitre des nattes» franciscain d'avril 2006. Il réunissait les religieuses, religieux, laïques et laïcs de France âgés de moins de 45 ans. Au programme:

- partage sur la vocation spécifique de chaque branche et le cœur commun de la vocation franciscaine;
- conférence sur les appels du monde;
- échange sur la complémentarité des missions de chaque branche et les projets à mener ensemble⁷.

Avec pour horizon... la mission

L'horizon sur lequel s'inscrit la question n'est pas d'abord celui d'un fonctionnement interne à une Famille en construction ou déjà construite. C'est l'horizon de la mission. Ainsi le disait au sujet de l'Ordre des Prêcheurs, Françoise Gilger, membre des Fraternités laïques dominicaines,

lors du premier rassemblement national des Familles évangéliques à Lourdes, en octobre 2007. Après avoir insisté sur la compassion de Dieu et celle de saint Dominique, elle concluait son témoignage par ces mots :

«J'aimerais qu'il y ait une synergie entre nous, 'davantage', car dans ce monde beaucoup ne connaissent pas Dieu.»

Quelle synergie exige la mission aujourd'hui? Et donc, quel type de «participation» entre les communautés chrétiennes et les personnes membres d'une même Famille évangélique? La réponse aura aussi la couleur et la manière de la figure évangélique caractéristique de cette Famille. ❖

* Bernadette Delizy, *Sœur de Sainte-Clotilde est théologienne. Elle donne des formations sur la vie religieuse et sur les relations entre baptisés et instituts. Elle travaille également à l'aumônerie interreligieuse de l'aéroport de Paris-Orly. Sa thèse de Doctorat soutenue aux Facultés jésuites de Paris a été publiée intégralement en France et au Canada : Vers des «Familles évangélique», Le renouveau des relations entre chrétiens et congrégations, Paris, Editions de l'Atelier, 2004 et Montréal, Novalis, 2006, 586 pages.*

Elle a présenté son ouvrage à Montréal et à Québec. La revue *La vie des communautés religieuses*, aujourd'hui *EN SON NOM – Vie consacrée aujourd'hui*, en a fait écho dans le numéro de janvier-février 2006 : *Lancement des Actes du Colloque 2004, L'Arrimage Laïques,*

Personnes consacrées, le 22 août 2005, Institut de pastorale des Dominicains de Montréal, pp. 37-52; Vers des «Familles évangéliques»..., Ghislaine Roquet, c.s.c, pp. 53-54. L'Université Laval de Québec l'a invitée à être membre du jury lors de la soutenance de thèse de Madame Mireille Éthier, le 10 septembre 2009(cf. note 4).

- 1 «Institut» désigne ici aussi bien les instituts de vie consacrée que les sociétés de vie apostolique.
- 2 «Famille évangélique» désigne un ensemble de communautés chrétiennes (dont l'institut de vie consacrée) qui sont mutuellement engagées à cause et pour la cause d'une même «figure évangélique», c'est-à-dire d'un même aspect du visage du Christ accueilli en lui-même et perçu comme en attente de révélation dans la société. De cette facette du visage du Christ, le fondateur fait appel par toute sa vie.
- 3 CONGAR, Y. Le Concile Vatican II: son Église, Peuple de Dieu et Corps du Christ, Paris, Beauchesnes, 1984, p. 93.
- 4 Sur ce sujet, on lira avec beaucoup d'intérêt la thèse (à paraître) de Mireille Éthier soutenue en septembre 2009 à l'Université Laval de Québec, sur «Le saisissement d'une personne laïque par une figure évangélique dans une famille spirituelle».
- 5 Cf. toujours dans le contexte des observateurs au Concile Vatican II: «**L'Église catholique romaine ne pouvait, de nos jours, se réformer sans interroger les autres Églises et communautés chrétiennes**», VILLAIN, M. *Vatican II et le dialogue œcuménique*, Tournai, Casterman, 1966, p. 11.
- 6 Il faudrait un autre article pour évoquer et développer la question de l'autonomie et de l'articulation au sein de la Famille quand l'un des instituts est, pour une Communauté chrétienne particulière, la «haute direction» qui lui donne une existence canonique (Cf. Canon § 303).
- 7 Cf. Site www.chapitre.nattes.free.fr

CENTRE JEAN-PAUL-RÉGIMBAL



RETRAITES D'ÉTÉ POUR TOUS

Dimanche 20 h au vendredi 13 h

Du 4 au 9 juillet 2010

avec Georges Madore, s.m.m.

« Découvrir mon histoire avec Dieu à l'école des prophètes »

Du 11 au 16 juillet 2010

avec Gérard Marier, ptre

« Comment transmettre aux jeunes notre héritage de foi ? »

Du 18 au 23 juillet 2010

avec Claire Gagné, s.c.s.l.

« Croyez en la lumière et vous deviendrez fils de lumière » Jn 12,36

Du 25 au 30 juillet 2010

avec Ghislain Roy, ptre

« Par ses blessures, nous sommes guéris »

Du 3 au 7 août 2010

Semaine de guérison intérieure

avec Yvon Samson, o.s.s.t.

et l'équipe du Centre

Du 8 au 13 août 2010

avec Michel Vigneau, o.s.s.t.

« Disciples de Jésus, agents d'assurance ou agents d'espérance »

Complet

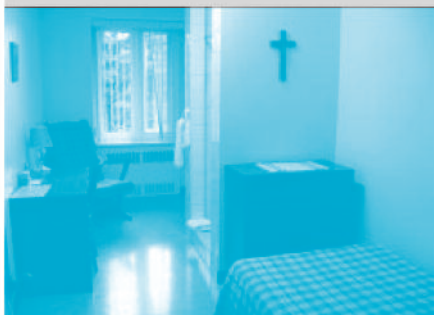
Complet

Complet

COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Notre Maison de retraite offre aux communautés religieuses un lieu situé dans un environnement idéal pour la tenue de retraites ou de chapitres.

Sans être une Maison de silence total, le Centre Jean-Paul-Régimbal offre des lieux favorisant la sérénité, le calme et la paix où vous pourrez vous recueillir en toute sérénité.



80 chambres,
la plupart avec salle de bain
13 salles de réunion
2 salles à manger
3 chapelles
1 boutique

Centre Jean-Paul-Régimbal
200, boulevard Robert, Granby, (Québec), J2H 0R2
Tél. (450) 372-5125 Site Web : www.cjpr.ca



MAISON RIVIER
Sherbrooke

Retraites 2010

3-9 mai	Bâtir ma vie sur du solide Jean-Roch Hardy, r.s.v.
24-30 mai	Liberté, Amour, Engagement, à la suite du Christ Raynald Hébert, c.j.m.
1-7 juin	En alliance avec Dieu André Syrdard, o.s.m.
18-24 juillet	Espérance, son cœur de Père nous sauve tous Roger Poudrier, o.f.m.
23-30 août	Viens puiser à l'espérance de la Parole Michel Proulx, o. praem.
1-7 septembre	Qui avance vers Dieu, va de commencement en commencement Michel Hébert, c.j.m.
18-25 septembre ANNULÉE	« Je t'invite à raviver le don spirituel que Dieu a déposé en toi. » (2 Tim 1, 6) Marc Bouchard, ptr
27 sept.-4 oct.	« Pour vous, qui suis-je ? » Gaston Vachon, ptr
6-12 octobre	Disciple bien-aimé du Seigneur (Saint Jean) Jean-Roch Hardy, r.s.v.

Pour information : Thérèse Caron, p.m.

Maison Rivier

999, rue du Conseil, Sherbrooke, QC J1G 1M1

819 569-9306 Téléc. : 819 562-6476

Courriel : maisonriviersher@hotmail.com

Site internet : www.maisonrivier.qc.ca



Retraites été 2010

Ermitage Sainte-Croix **Pierrefonds**

21 - 27 juin

Écoute! Dieu t'appelle encore.

Michel Proulx, o. praem.

27 juin - 3 juillet

Joyeux/joyeuses dans l'espérance. Rm 12,12

Claude Mayer, o.m.i.

8 - 14 août

Celebrate the Wonder and Mystery of the Universe.

Marlene Bosch, c.s.c., et Denise Turcotte, c.s.c.

Pour personnes bilingues et/ou de langue anglaise

(nombre de participantes limité à une quinzaine)

Cette retraite offre une variété d'options qui font appel à votre créativité et à votre expérience du sacré dans le TOUT. *This retreat offers a variety of options to call forth your creativity and experience of the sacred in ALL.*

15 - 21 août

Et si Dieu était simple...

Guylain Prince, o.f.m.v



**ERMITAGE
SAINTE-CROIX**

Pour information :

Lucie Germain, c.s.c., directrice

Courriel : ermitagecsc@hotmail.com

21269, boul. Gouin, ouest, Pierrefonds, QC H9K 1C1

Téléphone : 514 626-6379 Télécopieur : 514 620-6070

www.soeursdesaintecroix.org/fr/activites/ermitage.html

EN SON NOM

Vie consacrée aujourd'hui

votre revue !

Priorité 2010 :

faire connaître la revue à d'autres formes de vie consacrée et aux personnes associées.

chaque congrégation ou groupe offre un ou deux nouveaux abonnements : cadeau de jubilé, d'anniversaire... ou à un groupe de personnes associées;

des personnes associées se regroupent pour un abonnement.

**UNE REVUE = UN RESSOURCEMENT
UN CADEAU POUR L'ANNÉE !**

OFFERT À :

Nom : _____

Adresse : _____ app. : _____

Ville : _____

Province : _____ Pays : _____

Code postal : _____ Téléphone : _____

Courriel : _____ @ _____

☐ congrégation religieuse ☐ institut séculier ☐ personne associée ☐ autre (préciser) _____

OFFERT PAR :

Nom : _____

Adresse : _____ app. : _____

Ville : _____

Province : _____ Pays : _____

Code postal : _____ Téléphone : _____

Courriel : _____ @ _____

☐ congrégation religieuse ☐ institut séculier ☐ personne associée ☐ autre (préciser) _____

☐ 1 an : 5 numéros 35 \$ au Canada et aux États-Unis

☐ 1 an : 5 numéros 50\$ (surface) autres pays

Chèque ou mandat postal à : Revue EN SON NOM

1431, rue Fullum, C.P. 11, Montréal, Québec, Canada, H2K 3M3